

Cent soixante et onzième session

171 EX/7
PARIS, le 31 mars 2005
Original anglais

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET DE PLAN DE MISE EN ŒUVRE INTERNATIONAL
DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

RÉSUMÉ

Comme suite à la demande formulée dans la résolution 59/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Directeur général soumet au Conseil exécutif, pour examen final et adoption, le projet de Plan de mise en œuvre international de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD).

Projet de décision proposé : paragraphe 10.

Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (résolution 59/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies)

1. En décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 57/254 proclamant la Décennie (2005-2014) des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD). L'UNESCO a été chargée d'animer les activités de la Décennie et d'élaborer un projet de Plan de mise en œuvre international.

2. En décembre 2003, par sa résolution 58/219, l'Assemblée générale a de nouveau insisté sur l'importance de l'éducation au service du développement durable (EDD) et sur la nécessité d'œuvrer en vue de la sensibilisation du public et d'une plus large participation à la DEDD, notamment par la coopération et des initiatives associant la société civile et d'autres parties prenantes concernées.

L'action de l'UNESCO

3. Partant d'une consultation initiale avec ses partenaires du système des Nations Unies, en septembre 2003, l'UNESCO a ensuite élargi à l'échelle mondiale la consultation sur un cadre de référence pour l'élaboration du Plan de mise en œuvre. Plus de 2.000 contributions ont été reçues, dont bon nombre représentaient la synthèse de centaines d'observations.

4. En mai 2004, un premier projet de Plan de mise en œuvre international a été élaboré, en incorporant à ce cadre de référence les observations reçues des différents partenaires et autres parties prenantes, compte tenu également des résultats des conférences et ateliers sur l'EDD à l'échelle mondiale ainsi que des stratégies régionales et nationales pour la Décennie.

5. Le projet de Plan de mise en œuvre international a été communiqué aux collègues de l'ensemble des secteurs de l'UNESCO (éducation, culture, sciences exactes et naturelles, sciences sociales et humaines et communication), pour un surcroît d'observations. Il a été examiné par des universitaires et experts de premier plan dans le domaine de l'EDD avant d'être présenté, en juillet 2004, au Comité de haut niveau pour la Décennie, qui conseille le Directeur général de l'UNESCO sur ce sujet.

6. Ce projet de plan répond donc à la demande formulée dans la résolution 57/254 de l'Assemblée générale et est le fruit de consultations approfondies avec des organismes des Nations Unies, des gouvernements, des organisations de la société civile et des ONG et des experts et spécialistes. Il a été présenté à la 59^e session de l'Assemblée générale, à New York, les 18 et 19 octobre 2004.

7. Le Plan de mise en œuvre international (voir annexe) définit un vaste cadre permettant à tous les partenaires d'apporter leur contribution à la Décennie. Son objet est non pas de prescrire mais de donner des orientations générales et de montrer pourquoi, comment, quand et où les partenaires dans leur grande diversité peuvent élaborer leur contribution en fonction de leur situation particulière. Il présente succinctement l'enjeu de l'EDD et donne un aperçu du type d'éducation que les partenaires considèrent, collectivement, comme essentiel pour faciliter le développement durable.

8. Le projet de plan s'adresse à tout l'éventail des parties prenantes dans la Décennie et esquisse cinq objectifs pour celle-ci :

1. Rehausser la stature de l'éducation et de l'apprentissage en tant qu'outils essentiels dans la quête commune du développement durable.
2. Faciliter l'instauration de liens, la constitution de réseaux, les échanges et l'interaction entre les parties prenantes dans l'EDD.

3. Offrir une instance et un espace pour mieux cerner et promouvoir la vision d'un développement durable - et la transition vers ce développement - par toutes les formes d'apprentissage et de sensibilisation de l'opinion publique.
4. Améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'EDD.
5. Élaborer des stratégies propres à renforcer à tous les niveaux les capacités en matière d'EDD.

9. Sept stratégies interdépendantes sont proposées pour la Décennie : mobilisation et constitution d'une vision commune ; consultation et maîtrise ; partenariats et réseaux ; renforcement des capacités et formation ; recherche et innovation ; technologies de l'information et de la communication ; et suivi et évaluation. L'ensemble représente une approche cohérente pour un développement progressif au cours de la Décennie de la promotion et de la mise en œuvre de l'EDD. Ces stratégies permettront de faire en sorte que l'évolution des attitudes publiques et des approches de l'éducation soit en phase avec l'évolution des défis du développement durable.

Projet de décision proposé

10. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant les résolutions 57/254, 58/219 et 59/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant la "Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable" (DEDD),
2. Rappelant en outre que les éléments d'un cadre de référence pour l'élaboration d'un Plan de mise en œuvre de la DEDD ont été présentés à la 32e session de la Conférence générale (document 32 C/INF.9),
3. Ayant examiné le document 171 EX/7,
4. Adopte le texte du Plan de mise en œuvre international élaboré par l'UNESCO à l'issue de consultations approfondies avec les organismes des Nations Unies, les gouvernements nationaux, des organisations de la société civile et ONG, et des experts et spécialistes ;
5. Invite le Directeur général à prendre toutes les mesures voulues pour que l'UNESCO donne suite aux résolutions 57/254, 58/219 et 59/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies ;
6. Invite en outre le Directeur général à poursuivre ses consultations avec d'autres organismes des Nations Unies, les États membres et la société civile en vue d'assurer la bonne mise en œuvre de la Décennie ;
7. Prie le Directeur général d'établir la version définitive du Plan de mise en œuvre international, et de lui assurer une large diffusion auprès des États membres, d'autres organismes du système des Nations Unies, organisations de la société civile et ONG.

ANNEXE

**Décennie des Nations Unies pour l'éducation
au service du développement durable 2005-2014**

Plan de mise en œuvre international

PROJET

Janvier 2005

Le Plan de mise en œuvre international est le résultat de vastes consultations avec les autres organismes des Nations Unies, les gouvernements nationaux, des organismes de la société civile et des ONG, des experts et des spécialistes.

Le projet de Plan a été présenté à un Groupe de personnalités de haut niveau qui conseille l'UNESCO en matière de stratégie et de contenu pour ce qui concerne la Décennie de l'éducation au service du développement durable. Pour la contribution qu'ils ont apportée à la mise au point du document, nous tenons à remercier les membres du panel :

- M. Akito Arima, Sénateur et ancien Ministre de l'éducation, des sciences, du sport et de la culture du Japon,
- M. Alpha Omar Konaré, Président de la Commission de l'Union africaine et ancien Président de la République du Mali,
- M. Carl Lindberg, Secrétaire d'État adjoint au Ministère de l'éducation et des sciences de Suède,
- M. Steven Rockefeller, Président du Rockefeller Brothers Fund, États-Unis d'Amérique.

Ce document recueille l'assentiment de nombreux partenaires et parties prenantes mais il est encore en attente d'adoption officielle par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa session d'avril 2005.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
ABRÉVIATIONS	4
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	5
1. Introduction	8
1.1 Une préoccupation croissante	10
1.2 Liens avec d'autres initiatives internationales	12
SECTION I : L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
2. Lier l'éducation et le développement durable	14
2.1 Les composantes clés du développement durable	15
2.2 L'éducation au service du développement durable : promouvoir les valeurs	17
2.3 Principales caractéristiques de l'éducation au service du développement durable	19
3. Perspectives	20
3.1 Perspectives socioculturelles	21
3.2 Perspectives pour l'environnement	23
3.3 Perspectives économiques	24
3.4 Lieux d'apprentissage	25
4. Objectifs de la Décennie	29
SECTION II : ACTEURS ET STRATÉGIES	30
5. Les acteurs de l'EDD	30
6. Sept stratégies	33
6.1 Mobilisation et élaboration d'une vision commune	33
6.2 Consultation et maîtrise	34
6.3 Partenariats et réseaux	34
6.4 Renforcement des capacités et formation	35
6.5 Recherche et innovation	36
6.6 Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)	37
6.7 Suivi et évaluation	38
SECTION III : MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION	38
7. Le rôle des acteurs locaux et internationaux	38
7.1 Niveau local (infranational)	38
7.2 Niveau national	40
7.3 Niveau régional	43
7.4 Niveau international	44
8. Résultats	48
9. Suivi et évaluation	50
SECTION IV : PROGRAMMER LA DÉCENNIE	52
10. Ressources	52
11. Calendrier	53
RÉFÉRENCES	57
APPENDICE : Principes applicables à la mise en œuvre de la DEDD à l'échelon national	58

ABRÉVIATIONS

ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BLP	Programme des bonnes pratiques et du leadership local
CCONG	Consultation collective des ONG
CDD	Commission du développement durable
DEDD	Décennie de l'éducation au service du développement durable
DSRP	Documents de stratégie de réduction de la pauvreté
EDD	Éducation au service du développement durable
EPT	Éducation pour tous
GHESP	Partenariat mondial pour l'enseignement supérieur au service de la viabilité
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
OAS	Organisation des États américains
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SADCC	Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe
SMDD	Sommet mondial sur le développement durable
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TNC	Société transnationale
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNECE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNLD	Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation
UNU	Université des Nations Unies
VIH/sida	Virus de l'immunodéficience humaine/sida

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La Décennie de l'éducation au service du développement durable (DEDD) est une entreprise ambitieuse et complexe. De par ses concepts fondateurs, ses implications socioéconomiques et ses prolongements sur l'environnement et la culture, l'entreprise touche quasiment à tous les aspects de la vie. **Le but global de la DEDD est d'intégrer les valeurs inhérentes au développement durable dans tous les aspects de l'apprentissage pour encourager les changements de comportement qui permettent de créer une société plus viable et plus juste pour tous.**

La conception globale prônée par la DEDD est celle d'un monde où chacun aurait la possibilité de recevoir une éducation et d'apprendre les valeurs, le comportement et les modes de vie requis pour l'avènement d'un avenir viable et une transformation positive de la société. Elle **s'articule sur cinq axes** :

1. Améliorer l'image de l'éducation et de l'apprentissage comme outils essentiels dans la poursuite universelle du développement durable
2. Faciliter les relations et la mise en réseau, les échanges et l'interaction entre les acteurs de l'EDD
3. Offrir un espace et une instance permettant d'affiner et de promouvoir le concept de développement durable - et la transition vers ce développement - par l'apprentissage et la sensibilisation sous toutes leurs formes
4. Participer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans le domaine de l'éducation au service du développement
5. Mettre au point des stratégies, à tous les échelons, pour renforcer les capacités de l'EDD.

La notion de développement durable ne cesse d'évoluer. Œuvrer pour l'éducation au service du développement durable exige que l'on éclaire autant que possible la signification de cette expression et son objectif. **Ce programme présente trois éléments principaux du développement, à savoir la société, l'environnement et l'économie, sous-tendus par la culture** :

- la société : la connaissance des institutions sociales et du rôle qu'elles jouent dans le changement et le développement, ainsi que la connaissance des systèmes démocratiques et participatifs, qui donnent la possibilité d'exprimer des opinions, de choisir les gouvernements, de dégager un consensus et de résoudre les différends ;
- l'environnement : la prise de conscience des ressources et de la fragilité de l'environnement physique et des atteintes qu'il subit du fait de l'activité et des décisions humaines, ce qui implique l'engagement de prendre en compte les considérations environnementales dans l'élaboration des politiques de développement social et économique ;
- l'économie : la prise de conscience des limites et du potentiel de la croissance économique et de leur incidence sur la société et l'environnement, ce qui suppose l'engagement de bien évaluer la consommation individuelle et collective, par égard pour l'environnement et la justice sociale.

Les valeurs, la diversité, le savoir, les langues et les visions du monde qui vont de pair avec la culture déterminent dans une large mesure la manière dont les questions relatives à l'EDD sont appréhendées dans tel ou tel contexte national. La culture est ainsi non pas un ensemble de manifestations particulières (chant, danse, vêtement) mais une manière d'être, de se relier aux autres, de se comporter, de croire et d'agir tout au long de la vie, et qui évolue constamment.

L'EDD est essentiellement une question de valeurs ayant pour centre la notion de respect : respect des autres, qu'ils appartiennent aux générations actuelles ou futures, respect de la différence et de la diversité, de l'environnement, des ressources de la planète que nous habitons. L'éducation nous permet de nous comprendre nous-mêmes et de comprendre les autres, ainsi que les liens qui nous unissent à l'environnement naturel et social du vaste monde ; et cette compréhension devient une base durable sur laquelle asseoir le respect. En plus du sens de la justice, de la responsabilité, de l'exploration et du dialogue, l'EDD vise à nous faire adopter des conduites et des pratiques qui permettent à tous de mener une vie épanouie sans nous sentir privés de l'indispensable.

L'EDD reflète une préoccupation pour une éducation de grande qualité, ayant les caractéristiques suivantes :

- Être interdisciplinaire et globalisant : l'apprentissage au service du développement s'inscrit dans l'ensemble des contenus pédagogiques et n'est pas une matière distincte.
- Viser l'acquisition de valeurs : partager les valeurs et les principes qui fondent le développement durable.
- Développer la pensée critique et la résolution des problèmes : inspirer la confiance en soi devant les dilemmes et les défis du développement durable.
- Recourir à une multiplicité de méthodes : parole, arts plastiques, débats, expérience, pédagogies diverses qui modèlent les processus.
- Encourager la participation à la prise de décisions : les apprenants participent à la prise des décisions sur la manière dont ils vont apprendre.
- Applicabilité : les expériences d'apprentissage sont intégrées dans la vie personnelle et professionnelle quotidienne.
- Être en accord avec la vie locale : en traitant les problèmes locaux aussi bien que mondiaux et en utilisant les langues les plus familières aux apprenants.

L'EDD se développera en intégrant des perspectives provenant de tous les domaines du développement humain, et en tenant compte des défis les plus pressants, auxquels le monde est exposé. Ces derniers ont des implications que l'EDD ne peut ignorer s'agissant d'instaurer un processus de changement plus juste et viable. Le Plan prend note des importantes perspectives offertes par : les droits de l'homme, la paix et la sécurité, l'égalité des sexes, la diversité culturelle et la compréhension entre les cultures, la santé, le VIH/sida, la bonne gouvernance, les ressources naturelles, le changement climatique, le développement rural, la viabilité de l'urbanisation, la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets, la réduction de la pauvreté, la responsabilité et les devoirs des entreprises, et enfin l'économie de marché.

L'EDD s'adresse à chacun, quel que soit son âge. **Elle se place donc dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie, et engage tous les espaces possibles d'apprentissage - formel, non formel et informel, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.** L'EDD nécessite la réorientation des approches éducatives - programmes et contenu, pédagogie et examens. Dans les espaces d'apprentissage sont inclus l'apprentissage non formel, les organisations communautaires, et la société civile locale, le lieu de travail, l'éducation formelle, technique et professionnelle, la formation des maîtres, l'enseignement supérieur, l'inspection de l'enseignement, les organes de décision, et davantage.

On dit à juste titre que tout un chacun est partie prenante dans l'éducation au service du développement durable. Tous nous ressentons les effets de son succès ou de son échec relatifs, et nous exerçons tous une influence sur l'EDD par notre comportement, que celui-ci y soit favorable ou défavorable. Des rôles et des responsabilités complémentaires incombent à plusieurs organes et groupes, à différents échelons : local (infranational), national, régional et international. À chaque échelon, les acteurs peuvent faire ou non partie du gouvernement (ou d'organisations intergouvernementales de niveau régional ou international), de la société civile et d'organisations non gouvernementales, ou du secteur privé. Les médias et les agences de publicité viendront seconder les efforts de sensibilisation du public. Les peuples autochtones, quant à eux, ont un rôle particulier, du fait de leur connaissance intime de la viabilité de leur environnement et de leur vulnérabilité particulière face à des modes de développement insoutenables.

Sept stratégies interdépendantes sont proposées pour la Décennie : mobilisation et constitution d'une vision commune : consultation et maîtrise ; partenariat et réseaux ; renforcement des capacités et formation ; recherche et innovation ; technologies de l'information et de la communication ; suivi et évaluation. Considérées dans leur ensemble, elles forment une approche cohérente en vue de l'augmentation progressive, tout au long de la Décennie, de la promotion et de l'application de l'EDD. Elles feront en sorte que le changement d'attitude du public et des méthodes éducatives reste en phase avec l'évolution des défis du développement durable.

La mise en œuvre de la DEDD dépendra de la force de l'engagement des acteurs et de la coopération aux niveaux local (infranational), national, régional et international. Les réseaux et les alliances en seront l'élément déterminant, en proposant un agenda commun dans les instances appropriées. Une cellule petite mais dynamique, rassemblant des personnalités éminentes à l'échelon national, insufflera son énergie aux actions de promotion et de mise en œuvre et bénéficiera régulièrement des contributions d'un groupe consultatif multipartenaires sur l'EDD. Aux échelons régional et international, un comité restreint et un comité interorganisations pour la DEDD feront progresser l'agenda de l'EDD, grâce à des réunions et des manifestations ciblées répondant à des préoccupations spécifiques. Un groupe international de haut niveau, les Défenseurs de l'EDD, composé de personnalités connues et dévouées, sera le fer de lance du mouvement.

Les résultats de l'EDD se manifesteront dans la vie de milliers de communautés et de millions d'individus au fur et à mesure que de nouvelles attitudes et de nouvelles valeurs inspireront leurs décisions et leurs actes, rendant ainsi les réalisations concrètes plus proches de l'idéal du développement durable. Quant au processus même de la DEDD, **11 résultats escomptés découlent de ses objectifs, et ont trait aux changements touchant la prise de conscience du public, le système éducatif et l'intégration de l'EDD à la planification du développement. Ce sont sur ces résultats que reposent les indicateurs de suivi et d'évaluation :** il appartiendra cependant aux différentes parties prenantes de décider, chacune à son niveau, des indicateurs spécifiques et des types de données requis pour les vérifier. Des indicateurs qualitatifs doivent figurer aux côtés des indicateurs quantitatifs afin d'appréhender la multiplicité des connexions de l'EDD, sa portée et son impact sur la société.

Pour évaluer le besoin de ressources disponibles, il faut bien prendre en compte l'ensemble des programmes en cours et du personnel disponible. Le besoin de ressources supplémentaires doit être dicté par la nécessité de faciliter l'action et l'interaction autour des défis et des questions spécifiques de l'EDD.

Le calendrier proposé couvre les forums, les manifestations et les activités de la DEDD pour les cinq premières années et souligne les relations à établir entre, d'une part, les niveaux local, national, régional et international et, d'autre part, la DEDD et d'autres initiatives ayant pour cadre la Commission pour le développement durable (CDD) et l'Éducation pour tous (EPT). Les grands événements prévus vers la fin de la Décennie sont également indiqués.

Plan de mise en œuvre international de la DEDD

En décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 57/254 proclamant la période allant de 2005 à 2014 Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. L'UNESCO a été chargée de coordonner les activités de cette Décennie, et d'élaborer un projet de Plan de mise en œuvre international pour cette Décennie. Le présent document répond à cette demande et est le résultat de consultations étendues avec les autres organismes des Nations Unies, les gouvernements nationaux, des organismes de la société civile et des ONG, des experts et des spécialistes.

Après une consultation initiale avec les partenaires du système des Nations Unies, en septembre 2003, l'UNESCO a largement diffusé le cadre de référence pour ce plan à travers le monde. Plus de 2.000 contributions ont été reçues, beaucoup d'entre elles étant des regroupements de centaines d'opinions. Le projet de Plan de mise en œuvre a été examiné par des universitaires et des experts reconnus dans ce domaine, avant d'être présenté, en juillet 2004, au Groupe de haut niveau sur la Décennie, qui conseille le Directeur général de l'UNESCO sur ce sujet. Il a été ensuite présenté à la 59^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies les 18-19 octobre 2004 à New York.

Le Plan de mise en œuvre international définit un cadre pour tous les partenaires afin qu'ils contribuent à la Décennie. Ce programme n'est pas prescriptif, mais fournit d'une manière globale des orientations et des conseils et montre pourquoi, comment, quand et où les partenaires dans toute leur diversité peuvent développer leurs contributions sur la base de leurs contextes spécifiques. Il présente succinctement le défi de l'éducation au service du développement durable et décrit le type d'éducation que, collectivement, les différents partenaires considèrent comme essentiel pour faciliter le développement durable.

1. Introduction

Il ne saurait y avoir d'objectifs plus urgents et plus vitaux pour l'avenir de l'humanité que de réussir à améliorer régulièrement la qualité de la vie pour la génération actuelle et celles qui suivront, d'une façon qui respecte notre patrimoine commun - la planète sur laquelle nous vivons. Nous cherchons tous ce qu'il y a de mieux pour nous, nos enfants et nos petits-enfants ; il nous faut le faire dans le respect du droit de tout un chacun d'en faire autant. Pour ce faire, il nous faut constamment développer nos connaissances sur nous-mêmes, notre potentiel, nos limites, nos relations, notre société, notre environnement, notre monde. L'éducation au service du développement durable est une entreprise aussi vaste et aussi longue que la vie (qui demande aux individus, aux institutions et aux sociétés d'envisager le lendemain comme un jour qui appartiendra à tout le monde ou n'appartiendra à personne.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, le Sommet Planète Terre, a attribué, dans son *Action 21*, une forte priorité au rôle de l'éducation dans la réalisation du genre de développement qui respecterait et protégerait le milieu naturel. Elle a insisté sur le processus d'orientation et de réorientation de l'éducation afin de favoriser les valeurs et les attitudes respectueuses de l'environnement, et évoqué les moyens d'y parvenir. Au moment du Sommet de Johannesburg, en 2002, la notion s'était élargie au point de présenter la notion de justice sociale et le combat contre la pauvreté comme des principes primordiaux d'un développement qui serait durable. Les volets humains et sociaux du développement durable signifiaient que la solidarité, l'équité, le partenariat et la coopération étaient aussi fondamentaux que les approches scientifiques de la protection de l'environnement. Tout en réitérant les points relatifs à l'éducation parmi les Objectifs du Millénaire pour le développement et du Cadre d'action de Dakar pour l'éducation, le Sommet a proposé la Décennie de l'éducation au service du développement durable pour bien signifier que l'éducation et l'apprentissage sont au cœur de toute démarche axée sur le développement durable.

La communauté internationale a adopté, en 2000, les Objectifs du Millénaire pour le développement comme cadre structurel du développement et de la coopération. Le développement durable est un concept dynamique et évolutif, à multiples dimensions et susceptible de nombreuses interprétations, qui reflètent des façons de voir adaptées au plan local et à la culture d'un monde dont le développement "répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs"¹. Les Objectifs du Millénaire pour le développement fixent des cibles à l'action internationale, afin de traduire ces conceptions dans la réalité en vainquant la pauvreté, en améliorant la santé infantile, maternelle et sexuelle, en élargissant l'offre éducative, en corrigeant les inégalités entre les sexes dans l'éducation et en mettant au point des stratégies de développement durable.

Au Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) en avril 2000, la communauté mondiale a réaffirmé sa foi dans la Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous, adoptée en 1990 à Jomtien (Thaïlande), et exprimé son engagement à atteindre les objectifs et les cibles de l'éducation pour tous - pour tous les citoyens et pour toutes les sociétés. Dans la droite ligne de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, le Forum mondial de l'éducation a reconnu que l'éducation est un droit humain fondamental et qu'il est la clé du développement durable, de la paix et de la stabilité, de la croissance socioéconomique et de la cohésion nationale.

À sa 57e session, en décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2005-2014 Décennie de l'éducation au service du développement durable, en "soulignant que l'éducation est un élément indispensable pour réaliser le développement durable"². Elle désignait en même temps l'UNESCO comme institution chef de file pour la promotion et la mise en œuvre de la Décennie.

Faisant suite à l'Assemblée générale des Nations Unies, la Conférence des ministres de l'environnement, organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à Kiev (Ukraine) en mai 2003, a, pour sa part, souligné la nécessité d'améliorer les systèmes éducatifs et la conception des programmes d'apprentissage du développement durable afin de faire mieux comprendre à tous comment promouvoir et réaliser ce type de développement.

1 Commission mondiale du développement durable (1987) : *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du fleuve, 1989.

2 Résolution A/RES /57/254 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 21 février 2003.

Le projet actuel satisfait à la demande formulée par l'Assemblée générale des Nations Unies concernant l'établissement d'un Plan de mise en œuvre ; il est le fruit de consultations entre organismes des Nations Unies, gouvernements nationaux, organisations de la société civile et des ONG, experts et spécialistes. Il s'inspire du "Cadre de référence d'un projet de Plan de mise en œuvre international"³ qui apportait sa contribution au processus de consultation.

1.1 Une préoccupation croissante

Le mouvement en faveur du développement durable est né et s'est nourri des craintes exprimées dans les années 1970 et 1980 que les schémas de production et de consommation des sociétés industrialisées ne pourraient se maintenir tels quels au regard des ressources de la planète. Aucun modèle de développement ne pouvait, non plus, être proposé aux autres nations s'il impliquait un schéma de consommation comparable à celui des pays industrialisés. Bien que la sensibilisation à ces problèmes ait eu un impact sur les systèmes de production, le changement des modes de vie, notamment dans les pays industrialisés, a mené à des schémas encore plus insoutenables. Si la pollution liée à la production industrielle a, dans l'ensemble, diminué dans tous les pays industrialisés, la pression de la consommation sur l'environnement s'est, elle, impitoyablement aggravée. Il est apparu de plus en plus clairement que le problème était lié à nombre de questions sociales, économiques et environnementales telles que la pauvreté, l'inégale répartition des ressources, la croissance démographique, les migrations, la malnutrition, la santé et le VIH/sida, le changement climatique, l'approvisionnement en énergie, les écosystèmes, la diversité biologique, l'eau, la sécurité alimentaire et les toxines de l'environnement.

Les processus de développement non durable pèsent lourdement sur les ressources naturelles, de même que des schémas de production et de consommation non durables - notamment dans les pays développés - fragilisent le milieu naturel et intensifient la pauvreté ailleurs. Toutefois, en se concentrant essentiellement sur la pauvreté, on postule implicitement que le problème c'est la pauvreté et qu'en passant de la pauvreté à la richesse, le développement durable peut être atteint. Il faut, en vérité, se garder de voir la pauvreté comme une cause de développement non durable, car ce sont les riches qui ont les plus forts taux de production et de consommation non durables. Les riches sont en mesure de faire des choix que les pauvres, pris dans la spirale du dénuement et de la vulnérabilité, sont incapables de faire. Si les riches sont en mesure d'adopter des schémas de développement durable, ils répugnent souvent à le faire ; quant aux pauvres, ils ont peu de possibilités, sinon aucune, hors celle d'exploiter leur environnement immédiat. La pauvreté est liée à la dégradation de l'environnement car les pauvres n'ont pas d'autre option que de rechercher et d'utiliser de maigres ressources naturelles telles que le bois de chauffage et l'eau. Les problèmes de surconsommation et de surdéveloppement sont les facteurs clés à prendre en compte en matière de conservation et de protection de l'environnement aussi bien que de production et de consommation durables.

3 En qualité d'organisme chef de file pour la promotion de la Décennie, l'UNESCO a établi ce cadre, qui ébauche les éléments d'un Plan de mise en œuvre international. Le Cadre présente le contexte de la DEDD, les ambitions de l'EDD et les processus en jeu dans l'élaboration d'un tel plan ; il désigne les principaux acteurs/parties prenantes, les résultats escomptés et les stratégies utilisées par l'UNESCO pour mettre au point le Projet. La préparation du Cadre d'action a été effectuée en commun avec les institutions et les partenaires des Nations Unies aux niveaux local, national, régional et international afin de les informer des préparatifs de l'UNESCO et les inviter à y contribuer par des réactions, des idées et des suggestions. (http://portal.unesco.org/education/en/file_download.php/9a1f87e671e925e0df28d8d5bc71b85fJF+DESD+Framework3.doc)

La croissance économique comme élément du développement

La croissance économique est un élément primordial du développement - elle a même jusqu'à une date récente été considérée par certains comme étant à la fois le moyen et l'objectif du développement. Avec la croissance de l'économie s'intensifie la pression exercée sur les systèmes naturels et les ressources de la Planète. Ainsi, de 1950 à 1997 :

- l'exploitation du bois de construction a triplé,
- l'exploitation du papier a été multipliée par six,
- les pêches ont augmenté de près de cinq fois,
- la consommation de céréales a presque triplé,
- l'usage des combustibles fossiles a presque quadruplé, et
- les polluants de l'air et de l'eau se sont multipliés plusieurs fois.

La triste réalité, c'est que l'économie continue à se développer mais que l'écosystème dont elle dépend ne le fait pas, ce qui crée un rapport de tension croissante.

Source : Brown 1998: 91.

En ce qui concerne l'utilisation des ressources, le développement durable exige une double réponse, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement : des schémas raisonnés de production et de consommation et une gestion prévisionnelle des ressources de toute nature. Comme le disait la Commission Brundtland : "le développement durable est le développement qui satisfait les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".

Le développement durable est étroitement lié aux processus de mondialisation. Les problèmes et les défis visés en promouvant le développement durable ont une dimension mondiale car ils concernent la survie même de la Terre en tant que planète de l'espèce humaine. Dans certaines parties du monde, les effets de la mondialisation menacent la survie des communautés locales, notamment des minorités et des peuples autochtones, et menacent aussi les forêts et autres habitats dont ces minorités sont tributaires. L'évolution des schémas du commerce et de la production à l'échelle du monde déclenche de nouveaux problèmes de migration, d'installation, d'infrastructure, de pollution et d'épuisement des ressources. D'un autre côté, les liaisons plus rapides et plus denses qui caractérisent la mondialisation - communications électroniques, capacité, stockage et traitement des données, transport aérien, réseaux des médias et autres - peuvent faciliter la concertation pour aboutir à des remèdes plus efficaces.

Pour une conception globale de la durabilité

La durabilité renvoie à des manières de penser le monde, et d'envisager les genres de pratiques sociales et individuelles produisant :

- des individus moraux, autonomes et épanouis,
- des communautés bâties sur l'engagement collectif, la tolérance et l'équité,
- des systèmes et des institutions sociaux caractérisés par la participation, la transparence et la justice,
- des pratiques écologiques qui valorisent et soutiennent la biodiversité et les processus écologiques vitaux.

Source : Hill *et al.* 2003.

1.2 Liens avec d'autres initiatives internationales

La DEDD démarre à un moment où d'autres initiatives internationales, sur des thèmes semblables, sont en cours. Il est indispensable de bien situer la Décennie par rapport à ces autres efforts de la communauté internationale. En particulier, le processus des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le mouvement de l'Éducation pour tous (EPT) et la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) sont étroitement liés à certains aspects de la DEDD. Ils visent tous à obtenir des résultats comparables : améliorer la qualité de la vie, notamment pour les plus démunis et marginalisés, et assurer la réalisation des droits de l'homme, y compris pour ce qui est de l'égalité des sexes, la réduction de la pauvreté, la démocratie et l'exercice actif de la citoyenneté. Tout le monde s'accorde également sur l'importance de l'éducation de base et de la nécessité de l'étendre et d'en améliorer la qualité.

- Les huit objectifs et les 18 cibles des OMD constituent le cadre primordial de la coopération internationale pour le développement, adopté à l'échelle des Nations Unies. Dans les engagements contractés par les pays en développement comme par les pays industrialisés, figure en priorité la nécessité de s'attaquer aux problèmes engendrés par la pauvreté, sous toutes ses formes, et à ses innombrables conséquences malheureuses. Dans le domaine éducatif, assurer l'enseignement primaire et l'égalité entre les sexes, tels sont les deux points sur lesquels les OMD et l'EPT se recoupent - d'autres aspects de l'éducation tels que l'alphabétisation, la qualité ou l'éducation non formelle étant des conditions implicites de la réalisation des OMD.
- Les six objectifs de l'EPT visent à : étendre l'accès à l'éducation de base pour tous les enfants et tous les adultes (et, ainsi définie, elle devrait être dispensée) aussi bien aux femmes qu'aux hommes, aux apprenants de tout âge ; offrir des apprentissages et des savoir-faire utiles ; et s'efforcer d'atteindre une qualité toujours améliorée. Si l'éducation de base est volontairement destinée à avoir un effet positif sur la qualité de vie, en particulier des plus déshérités, la nature même de cet effet - ainsi que le contenu de l'éducation la plus appropriée pour y arriver - demeure un vaste problème. En d'autres termes, le rôle de l'éducation et sa mise à disposition sont essentiels, ce qui détermine la finalité même de l'EPT ; la signification sous-jacente de l'éducation est alors soit implicitement admise, soit considérée comme relevant d'un débat sociopolitique plus vaste.
- La DNUA se situe d'elle-même dans le sillage de l'EPT, où l'alphabétisation est le fil conducteur des six objectifs, ainsi qu'une condition pour y arriver. Étant l'outil primordial de l'apprentissage, elle doit être incluse sous toutes ses formes et à tous les stades de l'éducation. Il est impossible d'accéder à l'acquisition d'un savoir structuré si la qualité de l'alphabétisation n'a pas été suffisamment prise en compte. La DNUA va, à certains égards, au-delà du processus éducatif, en démontrant ses liens stratégiques avec d'autres aspects de la vie - l'acquisition et l'usage de l'alphabétisation influent sur la santé de la mère et de l'enfant, le taux de fécondité, le niveau de revenus, ainsi que des aspects moins tangibles, comme l'accroissement de la confiance en soi, de l'initiative, de la citoyenneté active et de l'estime de sa propre culture.

Quelle est la place de la DEDD par rapport à ces grandes initiatives internationales qui existent déjà ? Il est évident que le concept de développement durable déborde le domaine de l'éducation pour toucher tous les aspects du tissu social et institutionnel. En ce sens, le développement durable offre un moyen d'articuler l'ensemble du projet social et de la finalité du développement, conjointement aux autres concepts structurants tels que la paix et les droits de l'homme. L'éducation au service du développement durable se concentre donc sur les principes et les valeurs implicites véhiculés par l'éducation et se préoccupe plus que les trois autres initiatives du contenu et du but de

l'éducation et, de façon plus générale, des apprentissages de toutes sortes. Concevoir et planifier l'EDD remet aussi en cause toutes les façons de dispenser l'éducation, afin d'adopter des pratiques et des approches qui favorisent les valeurs du développement durable. L'EDD doit par conséquent être introduite dans les processus pédagogiques, la validation du savoir et le fonctionnement des institutions éducatives.

En résumé :

- Si les OMD offrent un ensemble de cibles concrètes et mesurables de développement, à l'intérieur duquel l'éducation est un intrant et un indicateur significatifs,
- Si l'EPT se concentre sur les moyens de dispenser l'accès à une éducation de qualité pour tous et
- Si la DNUA se concentre sur la promotion de l'alphabétisation, outil d'apprentissage primordial pour toute forme d'apprentissage structuré,
- Alors la DEDD favorise un ensemble de valeurs implicites, de processus relationnels et de résultats comportementaux qui devraient caractériser l'apprentissage, en toutes circonstances.

Il ne fait pas de doute qu'il faudra constamment surveiller les liens entre ces initiatives, afin de vérifier que l'on atteint le plus haut niveau de synergie, de coopération et donc d'impact. La mise en œuvre de ces initiatives a essentiellement pour cadre le niveau national - c'est là que la coordination évidente entre les processus pertinents pourra atteindre un impact optimal, dans les forums d'EPT, les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (comme les DSRP), les réseaux d'alphabétisation et les associations d'EDD. Aux plans régional et international, la coopération devrait porter sur l'intégration des questions d'EDD aux programmes des réunions ayant pour cadre la Commission pour le développement durable (CDD), les OMD, l'EPT et la DNUA⁴.

SECTION I : L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, qui s'est tenue à Stockholm en 1972, a aidé à attirer l'attention sur les préoccupations environnementales et, dans les années qui ont suivi la conférence, la communauté mondiale a reconnu que les liens réciproques entre l'environnement et les questions socioéconomiques liées à la pauvreté et au sous-développement méritaient d'être explorés plus avant ; ainsi le concept de développement durable a-t-il émergé dans les années 1980 en réponse à une prise de conscience de plus en plus grande de la nécessité d'équilibrer le progrès économique et social avec des préoccupations environnementales et la prise en compte des ressources naturelles.

Le concept a pris un essor mondial avec la publication, en 1987, par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, de *Notre avenir à tous*. La Commission a défini le développement durable dans cette publication comme "le développement qui satisfait les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs"⁵. Avec cette définition, on considère que bien que le développement puisse être essentiel à la satisfaction des besoins humains et à l'amélioration de la qualité de la vie, il ne devrait être réalisé que si la capacité de l'environnement naturel à répondre aux besoins actuels et futurs n'était pas compromise.

⁴ L'UNESCO a préparé un document distinct donnant des précisions sur les liens entre ces diverses initiatives.

⁵ Commission mondiale pour l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, 1987.

L'ouvrage *Caring for the Earth: a Strategy for Sustainable Living* (Protéger la Terre : une stratégie pour un mode de vie durable) publié par l'Union mondiale pour la nature (IUCN), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation mondiale de protection de la nature (WWF) en 1991, contient une définition du développement durable qui complète celle de *Notre avenir à tous*. Elle définit le développement durable comme "améliorant la qualité de la vie humaine en respectant la capacité de son écosystème"⁶.

La définition de la Commission Brundtland met l'accent sur la satisfaction des besoins humains de manière à respecter la responsabilité intergénérationnelle et la définition de l'IUCN souligne quant à elle l'amélioration de la qualité de la vie humaine et, parallèlement, la protection de la capacité de la planète Terre à se régénérer. En réunissant les deux définitions, on aboutit à une bonne compréhension de la signification du développement durable, à savoir un processus bénéfique à la fois aux populations et aux écosystèmes.

Dans le chapitre 36 d'Action 21, l'éducation est considérée comme étant cruciale pour la promotion du développement durable et l'amélioration de la capacité des populations à répondre aux problèmes de l'environnement et du développement. Depuis, le développement durable est une des préoccupations communes à toutes les conférences des Nations Unies et un consensus général s'est fait jour sur le fait que l'éducation est une force d'entraînement d'un nécessaire changement. Par ailleurs, la paix, la santé et la démocratie sont considérées comme des prérequis du développement durable qui se renforcent mutuellement.

Le Sommet de Johannesburg, en 2002, a élargi la conception du développement durable et a réaffirmé les buts éducatifs des Objectifs du Millénaire pour le développement et du Cadre d'action de Dakar pour l'éducation pour tous ; le Sommet a proposé la Décennie de l'éducation au service du développement durable et l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa 57^e session, en décembre 2002, a proclamé la période 2005-2014, Décennie de l'éducation au service du développement durable.

2. Lier l'éducation et le développement durable

En apprenant tout au long de notre vie, nous nous donnons les moyens de faire les choix les plus avantageux au fur et à mesure que l'avenir se précise. Scott and Gough 2003: 147

Les nations du monde, représentées par l'Assemblée générale des Nations Unies, ont adopté à l'unanimité la résolution qui proclame une Décennie de l'éducation au service du développement durable (2005-2014) afin de souligner l'importance de l'action concertée pour faire en sorte que les schémas de développement durable offrent une vie de bonne qualité à toutes les générations, actuelles et futures. Si elles l'ont fait, c'est parce qu'elles ont vu l'éducation comme la clé - la condition *sine qua non* - du développement durable. Sur quoi se fondait cette conviction ? Pourquoi le développement durable est-il si inextricablement lié au processus éducatif ? La question vaut d'être posée afin que soient évidentes les raisons d'œuvrer pour l'EDD et afin de conforter la motivation et l'engagement de tous envers les objectifs de la Décennie.

La définition du Rapport Brundtland : "le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" peut faire l'objet d'interprétations différentes mais qui toutes tournent autour des rôles et des relations des acteurs en jeu et des mesures adoptées pour arriver à la durabilité. Certaines mettent l'accent sur un cadre de type "économie de marché", qui permettrait d'échanger des crédits écologiques - système prévu par les accords de Kyoto mais qui n'est pas encore appliqué. D'autres

⁶ IUCN/UNEP/WWF, *Caring for the Earth: A Strategy for Sustainable Living*, 1991, p. 10.

soulignent la nécessité d'une approche communautaire, qui considère la viabilité et la durabilité comme pierres de touche du véritable progrès. D'autres encore mettent l'accent sur le suivi et la recherche continue de traités et d'accords internationaux, dans une perspective planétaire.

De ces diverses interprétations il ressort que les notions de développement durable sont étroitement associées à différents modèles de développement social et économique. Les questions vitales tournent autour de la question de savoir qui détient un droit légitime sur les ressources naturelles, qui les gère et qui les utilise. L'élément humain apparaît donc comme central - les droits et les responsabilités, les rôles et les relations des particuliers, des institutions, des pays, des régions et des blocs sociopolitiques se trouvent au cœur de toute définition de la voie à suivre pour atteindre au développement durable. Autrement dit, ce sont autant les relations sociales et économiques entre la population et les institutions que la relation entre la société et les ressources naturelles qui vont faciliter ou contrecarrer la progression vers le développement durable.

2.1 Les composantes clés du développement durable

Avant d'explicitier le rôle particulier de l'éducation dans le développement durable, il importe de comprendre la nature des composantes de ce concept, telles qu'elles sont évoquées dans le discours international. Ce dernier désigne le plus souvent trois éléments interdépendants dans la problématique du développement durable : la société, l'environnement et l'économie - les aspects politiques étant inclus dans la rubrique "société". Ces trois éléments déterminent la forme et le contenu de l'apprentissage de la viabilité :

- la société : la compréhension des institutions sociales et du rôle qu'elles jouent dans le changement et le développement, ainsi que les systèmes démocratiques et participatifs qui donnent la possibilité d'exprimer des opinions, de choisir les gouvernements, de créer le consensus et de résoudre les différends ;
- l'environnement : la prise de conscience des ressources et de la fragilité du milieu physique et de la façon dont il est affecté par l'activité et les décisions humaines, conduisant à la volonté d'intégrer les menaces sur l'environnement à l'élaboration des politiques sociales et économiques ;
- l'économie : la prise de conscience des limites et du potentiel de la croissance économique et de leur impact sur la société et sur l'environnement, conduisant à l'engagement de maîtriser les niveaux individuels et collectifs de consommation, par souci de l'environnement et de la justice sociale.

Ces trois composantes sont soumises à une évolution constante et à long terme - le développement durable est un concept dynamique, qui reconnaît que la société des hommes est en constante transformation. Le développement durable ne cherche pas le maintien du *statu quo* mais au contraire à connaître les tendances et les implications du changement. L'accent mis sur le lien entre la pauvreté et les questions de développement durable montre bien que, pour la communauté internationale, mettre fin à la privation et à l'impuissance est tout autant au cœur de notre inquiétude quant à l'avenir du monde que protéger l'environnement. Résoudre cette équation, tel est le défi central du développement durable.

L'interdépendance de ces trois domaines et du développement durable a son fondement dans la dimension culturelle. La culture, c'est-à-dire les manières d'être, de traiter avec autrui, de se comporter, de croire et d'agir, qui diffèrent selon le milieu, l'histoire et la tradition et à l'intérieur desquelles les êtres humains vivent leur vie. Cela revient à reconnaître que les pratiques, l'identité et les valeurs - le logiciel du développement humain - jouent un grand rôle dans le choix des

orientations et des engagements communs. En ce qui concerne les processus et les objectifs de l'éducation au service du développement durable, l'accent mis sur les aspects culturels met en lumière les exigences importantes suivantes :

- reconnaître la diversité : le riche tissu de l'expérience humaine qui se traduit dans la variété des paysages et des contextes socioculturels du monde ;
- grandir dans le respect et la tolérance de la différence : lorsque le contact avec l'altérité est enrichissant, vivifiant et stimulant ;
- défendre ses valeurs dans un débat ouvert, et en s'engageant à maintenir le dialogue ;
- intégrer dans la vie privée et institutionnelle les valeurs de respect et de dignité qui sont inhérentes au développement durable ;
- renforcer les compétences humaines dans tous les domaines du développement durable ;
- utiliser le savoir autochtone de la flore et de la faune et les pratiques durables en agriculture, dans l'utilisation des ressources en eau, etc. ;
- favoriser les pratiques et les traditions qui conditionnent la durabilité - y compris les actions visant à prévenir les excès de l'exode rural ;
- reconnaître - et cohabiter avec - les conceptions spécifiques que chaque culture a de la nature, de la société et du monde, plutôt que de les ignorer ou de les détruire consciemment ou par inadvertance, au nom du développement ;
- employer les modèles locaux de communication, y compris l'usage et le développement des langues locales, en tant que vecteurs de l'interaction et de l'identité culturelle.

Les questions culturelles sont aussi liées au développement économique par les revenus que les manifestations culturelles peuvent procurer, à travers la peinture, la musique, la danse ainsi que le tourisme. Lorsque de telles industries culturelles se développent, il faut être pleinement conscient du risque de faire de la culture une marchandise qui ne serait plus alors que l'objet d'un échange avec des étrangers. Les cultures doivent être respectées en tant qu'elles sont le milieu dynamique et vivant dans lequel les êtres humains, partout dans le monde, puisent leurs valeurs et leur identité.

Les trois domaines - société, environnement et économie - sont interconnectés, à travers la dimension culturelle, une caractéristique du développement durable qu'il faut toujours garder à l'esprit. Aucun aspect de la vie ne reste à l'écart de la recherche du développement durable, de même que le développement qui deviendrait de plus en plus un développement durable aurait un impact sur tous les aspects de notre vie. Complexité et interconnexion impliquent que l'EDD doit véhiculer des messages qui soient subtils tout en étant clairs, globaux mais concrets, multidimensionnels mais directs.

L'objectif suprême est de parvenir à une coexistence pacifique entre les peuples, avec moins de souffrance, de famine et de pauvreté dans un monde où les populations seront libres d'exercer dans la dignité leurs droits d'êtres humains et de citoyens. En même temps, le milieu naturel jouera un rôle régénérateur en évitant la perte de diversité biologique et l'accumulation des déchets dans la biosphère et la géosphère. La richesse dans la diversité, dans tous les secteurs de l'environnement naturel, culturel et social est un élément fondamental de la stabilité de tout écosystème comme de la sécurité et de la résilience de toute communauté. Ces relations de réciprocité soulignent les

complexités inhérentes au milieu naturel et aux systèmes d'apprentissage humain, qui exigent des ajustements constants et une approche holistique. La Charte de la Terre donne une vision planétaire qui intègre ces préoccupations et qui souligne à quel point il est historiquement crucial que commence dès aujourd'hui sa mise en œuvre⁷.

La Charte de la Terre

La *Charte de la Terre* est le fruit d'une décennie de dialogue transculturel des sociétés civiles au plan mondial à propos des objectifs communs et des valeurs partagées, offrant une compréhension intégratrice du développement durable.

- Elle donne un excellent exemple d'une conception ouverte des principes fondamentaux nécessaires pour construire un monde équitable, durable et pacifique.
- Ses principes reposent sur le droit international relatif à la conservation de l'environnement et au développement durable, et sur les résultats des différentes réunions des Nations Unies qui se sont déroulées dans les années 1990. Elle s'efforce de consolider et d'étendre un certain nombre de principes légaux reflétant le consensus émergent dans la société civile mondiale.
- Elle a été reconnue par la Conférence générale de l'UNESCO en 2003 comme un cadre éthique important pour le développement durable et un précieux outil d'enseignement.
- Elle propose une formulation concise du sens de la vie et du développement durables.

2.2 L'éducation au service du développement durable : promouvoir les valeurs

L'éducation peut-elle être considérée comme faisant partie intégrale d'une stratégie de développement durable et, si c'est le cas, pourquoi en est-il ainsi ? Le développement durable concerne essentiellement les relations des personnes entre elles et des personnes avec leur environnement. En d'autres termes, c'est une préoccupation d'ordre socioculturel et économique. L'élément humain est désormais largement reconnu comme le paramètre décisif du développement durable, tant en termes de justification du développement non durable qu'en termes d'espoir d'un développement durable. Les relations humaines purement fondées sur l'intérêt personnel (la convoitise, l'envie ou le goût du pouvoir, par exemple) entretiennent une répartition inéquitable de la richesse, génèrent des conflits et aboutissent à ne pas se soucier de l'épuisement des ressources naturelles. D'un autre côté, les relations qui s'inspirent de la justice, de la paix et des intérêts négociés et mutuels aboutissent à plus d'équité, de respect et de compréhension. Ce sont ces qualités qui doivent fonder les stratégies du développement durable.

Les valeurs implicites que l'éducation au service du développement durable doit promouvoir sont, pour le moins, les suivantes :

- le respect de la dignité et des droits humains de toutes les populations sur la Terre et l'engagement en faveur d'une justice sociale et économique pour tous ;
- le respect des droits humains des générations futures et l'engagement en faveur d'une responsabilité intergénérationnelle ;

⁷

<http://www.chartedelaterre.org/>

- le respect et le soin apporté à une plus grande communauté de vie dans toute sa diversité qui inclut la protection et la restauration des écosystèmes de la Terre ;
- le respect de la diversité culturelle et l'engagement de construire localement et mondialement une culture de tolérance, de non-violence et de paix.

À elle seule, l'éducation n'est pas en mesure d'inculquer des valeurs de ce genre - si tel était le cas, le monde serait déjà bien plus avancé sur la voie des pratiques du développement durable. Cependant, l'éducation reste le pilier central des stratégies propres à promouvoir de telles valeurs. Mis à part certaines motivations d'ordre spirituel, l'éducation est notre meilleure chance de promouvoir et d'enraciner les valeurs et les comportements qu'exige le développement durable. Comme l'ont noté certains penseurs, "il faut recourir à une éducation axée sur la transformation, qui contribue à faire émerger les changements fondamentaux exigés par les défis que pose la viabilité. Pour accélérer les progrès vers la durabilité, il faut rendre plus chaleureuse et plus affectueuse la relation entre les hommes et le milieu naturel et rechercher des formes de développement environnemental et sociétal plus responsables". C'est l'éducation qui nous permet, en tant qu'individus et en tant que communautés, de nous comprendre et de comprendre les autres ainsi que les liens qui nous unissent de manière plus large à l'environnement naturel et social. Cette compréhension constitue le socle sur lequel repose le respect du monde qui nous entoure et des hommes qui l'habitent.

Rôles clés pour l'éducation

- L'éducation doit inculquer la conviction que tout un chacun possède à la fois le pouvoir et la responsabilité d'effectuer des changements positifs, à l'échelle mondiale.
- L'éducation est l'agent privilégié de la transformation qui mène au développement durable, conférant aux populations une plus grande capacité de traduire dans la réalité leur vision de la société.
- L'éducation favorise les valeurs, les comportements et les modes de vie indispensables à un avenir viable dans la durée.
- L'éducation au service du développement durable est un processus d'apprentissage de la prise de décisions soucieuses de l'avenir à long terme de l'équité, de l'économie et de l'écologie dans toutes les communautés.
- L'éducation développe la capacité à penser dans la prospective.

La quête du développement durable est multiforme - elle ne saurait dépendre de la seule éducation. Bien d'autres paramètres sociaux affectent le développement durable, tels que la gouvernance, les relations entre sexes et les formes d'organisation économique et de participation à la vie citoyenne. En fait, il vaudrait peut-être mieux parler d'*apprentissage* du développement durable, dans la mesure où l'apprentissage ne se limite pas à l'éducation en tant que telle. L'apprentissage inclut ce qui se passe dans les systèmes éducatifs mais s'étend aussi à la vie quotidienne - une bonne dose d'apprentissage se fait à la maison, en situation sociale, dans les institutions communautaires et sur le lieu de travail. Bien que baptisée Décennie de *l'éducation* au service du développement durable, la Décennie se doit d'englober et de promouvoir toutes les formes d'apprentissage.

C'est la satisfaction de voir les gens apprendre qui motive beaucoup d'éducateurs. Les recherches ont montré que la plupart d'entre eux exercent leurs fonctions afin d'aider les individus à se

développer intellectuellement, affectivement, spirituellement ou dans la pratique et à s'épanouir quel que soit le milieu socioculturel dans lequel ils évoluent. Nombreux sont ceux qui ont des vues bien arrêtées sur la question de savoir pourquoi et comment les divers aspects de l'éducation peuvent et doivent jouer un rôle capital dans ce processus. Susciter chez les apprenants certaines attitudes positives sur eux-mêmes, sur le fait d'apprendre, sur le monde qui les entoure et la place qu'ils y occupent, c'est là une part primordiale de ce que les éducateurs cherchent à faire : que les apprenants développent toute leur personnalité, qu'ils deviennent des citoyens actifs et responsables, découvrent l'amour de l'apprentissage permanent, prennent conscience de leurs points forts et de leur potentiel. Cet apprentissage de la personnalité est le plus à même de nourrir les valeurs inhérentes au développement durable, car il consiste davantage à adopter en toute confiance une vision du monde, plutôt qu'à assimiler un corpus donné de connaissances. Apprendre dans le cadre de l'EDD ne peut cependant pas rester un travail purement personnel - cela doit mener à prendre une part active dans la recherche et l'application de nouveaux schémas d'organisation et de changement social, à œuvrer pour découvrir des structures et des mécanismes plus adaptés à concrétiser le concept du développement durable.

Depuis 1945 et avec le fort encouragement des Nations Unies, la famille humaine s'est engagée de plus en plus dans un dialogue mondial transculturel sur les objectifs communs et les valeurs partagées. La Déclaration universelle des droits humains est un premier exemple. Les nombreuses déclarations et les nombreux traités internationaux sur la protection de l'environnement et le développement durable en sont des exemples supplémentaires. De ce dialogue mondial émerge un consensus sur un certain nombre de valeurs partagées. Ce sont celles nécessaires à la construction d'un monde équitable, durable et pacifique que l'EDD cherche à promouvoir. La poursuite du dialogue transculturel sur les valeurs partagées est aussi l'un des principaux axes de l'EDD.

L'EDD reflète le souci d'une éducation de qualité, qui se définit en partie par les résultats de l'apprentissage - ce que l'éducation permet aux apprenants d'être et de faire, y compris l'importance des compétences pratiques. L'EDD dispense les mêmes savoirs, ainsi que la volonté de continuer à apprendre, de cultiver l'esprit critique, de travailler ensemble, de rechercher et d'appliquer les connaissances. Les apprenants sont ainsi mieux à même de prendre des décisions allant dans le sens du développement durable. C'est pourquoi le concept global et les valeurs du développement durable doivent faire partie, elles aussi, d'une éducation de qualité.

2.3 Principales caractéristiques de l'éducation au service du développement durable

L'éducation au service du développement durable doit adopter les caractéristiques de toute expérience d'apprentissage de qualité, avec le critère supplémentaire que le processus d'apprentissage et d'enseignement doit épouser les valeurs mêmes du développement durable. Ces caractéristiques renvoient aux domaines concernés par la mise en œuvre de l'Objectif 6 de l'EPT, qui vise à offrir à tous une éducation de qualité aboutissant à l'excellence et à des résultats d'apprentissage mesurables.

L'éducation au service du développement durable ne devrait pas être assimilée à l'éducation relative à l'environnement. Cette dernière est une discipline bien établie, qui porte sur la relation des hommes à leur milieu naturel, sur les moyens de le protéger et de le préserver, et sur la gestion raisonnée de ses ressources. Le développement durable englobe donc l'éducation relative à l'environnement et la replace dans le contexte plus vaste des grands facteurs socioculturels et des questions sociopolitiques d'équité, de démocratie et de qualité de vie. La perspective du développement - celle du changement de société et de l'évolution des conditions - est également au cœur de tout traitement du développement durable. L'éventail des objectifs de l'apprentissage du développement durable est donc très vaste. Le développement durable doit s'intégrer dans les autres disciplines et ne saurait, en raison de son importance, s'enseigner comme une discipline distincte.

L'éducation au service du développement durable devrait posséder les caractéristiques suivantes :

- être interdisciplinaire et globalisante : apprentissage en vue du développement durable intégré à l'ensemble des contenus éducatifs, et non matière distincte ;
- être animé par des valeurs : il est essentiel que les normes supposées - les valeurs et les principes implicites du développement durable - soient explicitées de manière à pouvoir faire l'objet d'examens, de débats, d'expériences et d'application ;
- favoriser la pensée critique et la résolution des problèmes : ce qui donne confiance pour traiter les dilemmes et les défis posés par le développement durable ;
- recourir à des méthodes multiples : parole, arts graphiques, théâtre, débats, expérimentation, des pédagogies différentes qui donnent forme au processus. Il faut passer d'un enseignement uniquement destiné à transmettre des connaissances à une attitude par laquelle enseignants et apprenants travaillent de concert pour acquérir du savoir et transformer l'esprit des établissements éducatifs ;
- prendre des décisions de manière participative : les apprenants participent aux décisions sur la manière dont ils doivent apprendre ;
- applicabilité : les expériences d'apprentissage sont intégrées dans la vie personnelle et professionnelle quotidienne ;
- être adapté à la situation locale : traiter les questions locales aussi bien que mondiales et utiliser la langue que les apprenants utilisent le plus couramment. Les notions du développement durable doivent être soigneusement traduites dans les différentes langues - langues et cultures disent les choses différemment, chaque langue inventant ses propres moyens pour exprimer des notions nouvelles.

Le rôle de la science et de la technologie mérite d'être souligné car la science permet à la population de comprendre le monde et le rôle qu'elle y joue. L'EDD doit fournir une compréhension scientifique de la durabilité en même temps qu'une compréhension des valeurs, principes et modes de vie qui assureront la transition jusqu'au développement durable. On doit considérer la science comme englobant les sciences sociales et les sciences naturelles, et les approches traditionnelles de l'apprentissage et de la connaissance aussi bien que la science officielle. La technologie fournit à la population des outils pour améliorer sa situation, au prix de l'apprentissage de ses applications. La technologie devrait, elle aussi, être considérée comme incluant l'utilisation traditionnelle des matériaux et l'application du savoir ancestral aussi bien que des objets fabriqués. La technologie doit être toujours employée dans l'esprit de la viabilité : une mauvaise application de la science et de la technologie peut annuler les efforts simultanés de protection de l'environnement et de satisfaction des besoins économiques et personnels de la population. L'éducation qui donne accès à la science et à la technologie est un domaine où il faudrait faire cause commune en défendant fermement la participation locale au choix des usages faits de la science et de la technologie.

3. Perspectives

Le développement durable est une entreprise complexe ayant des ramifications dans tous les aspects de la vie. Il importe, en programmant et en mettant en œuvre la DEDD, de sauvegarder ces ramifications afin que le processus d'apprentissage donne aux hommes la chance d'appliquer à l'ensemble de leur vie les principes du développement durable, et de comprendre les multiples répercussions de leurs actes et de leur conduite. Les 15 perspectives stratégiques ainsi que leurs

interconnexions énoncées ci-dessous doivent guider l'éducation et l'apprentissage en vue du développement durable. Nombreuses sont ces perspectives identifiées dans le programme d'Action 21 et/ou le Plan de mise en œuvre de Johannesburg comme des préoccupations ou des défis qui doivent être traités en vue d'atteindre la durabilité. Elles serviront également à cibler acteurs et partenaires pour la mise en œuvre de la Décennie.

3.1 Perspectives socioculturelles

Droits de l'homme : Le respect des droits de l'homme est une condition *sine qua non* du développement durable. Cette exigence devrait guider la formulation de la politique, à tous les échelons, jusqu'à l'adoption d'une approche du développement fondée sur les droits. L'EDD doit former les citoyens à affirmer leur droit de vivre dans un environnement durable. Cela peut passer par des moyens de pression et de défense, pour limiter ou interdire, par exemple, la destruction des habitats forestiers pour la construction de routes ou l'extraction minière.

Paix et sécurité humaine : Donner aux hommes les moyens de vivre dans un environnement de paix et de sécurité est fondamental pour leur dignité et leur épanouissement. Il arrive trop souvent que des dispositifs fragiles de développement durable soient ébranlés par l'insécurité et les conflits, qui provoquent des tragédies humaines, débordent les systèmes de santé, détruisent des foyers, des écoles et souvent des communautés entières et aboutissent à accroître le nombre de personnes déplacées et de réfugiés. L'éducation au service du développement durable s'efforce dans ce contexte de forger des compétences et des valeurs de paix dans l'esprit des hommes, selon les termes de l'Acte constitutif de l'UNESCO.

Égalité des sexes : Les efforts en vue de l'égalité des sexes sont au cœur du développement durable, dans lequel chaque membre de la société respecte les autres et joue un rôle lui permettant de s'exprimer pleinement. La parité entre les sexes dans l'éducation en fait partie et c'est d'ailleurs le premier des objectifs de l'EPT de Dakar - qui doit être atteint en 2005 (cf. UNESCO 2003). L'objectif plus vaste de l'égalité des sexes relève des objectifs sociaux, auxquels l'éducation, comme toutes les autres institutions sociales, doit contribuer. Les femmes et les filles souffrent de discrimination dans de nombreuses sociétés, en développement aussi bien qu'industrialisées. Une telle discrimination est souvent enracinée dans des structures qui font que les relations entre hommes et femmes adoptent les normes en vigueur ou les traditions sociales dominantes. Dans de nombreuses sociétés, les femmes sont chargées de la majeure partie des responsabilités concernant la production de nourriture et le soin aux enfants mais elles sont exclues de la prise de décisions qui les concernent, dans la famille et la communauté, et ont peu ou pas du tout de moyens d'exercer une activité productrice de revenus. Même dans les parties du monde où les femmes ont un accès au travail et aux revenus comparable sinon égal, elles sont, en plus, chargées d'une grande partie des tâches domestiques. Le statut de femme s'ajoute à d'autres facteurs comme la pauvreté, l'isolement, l'appartenance à une minorité ethnique, pour aggraver leur marginalisation et réduire les chances de développement durable. Ces situations peuvent être si bien enracinées que toute disposition visant à ouvrir de nouvelles perspectives aux femmes ne porte ses fruits que très lentement. Dans de nombreuses régions, les rôles assignés aux sexes éloignent les filles de l'école et empêchent les femmes de rechercher des occasions d'apprendre à l'âge adulte. Les questions de disparité entre les sexes doivent, par conséquent, être introduites dans l'ensemble de la programmation de l'éducation - depuis la planification de l'infrastructure jusqu'à l'élaboration de matériels et processus pédagogiques. Dans le cas de l'EDD, il est indispensable que les femmes soient pleinement associées, en premier lieu pour veiller à la préparation de messages équilibrés et pertinents de l'EDD, et en second lieu pour donner la meilleure chance au changement de comportement en vue du développement durable, à la génération suivante.

Diversité culturelle et compréhension interculturelle : Souvent, les possibilités d'éducation et de développement humain durable sont en butte au manque de tolérance et de compréhension interculturelle, fondements de la paix. La perspective de la compréhension interculturelle doit imprégner non seulement le contenu des programmes éducatifs mais aussi caractériser les relations enseignant-apprenant et apprenant-apprenant. Les situations d'apprentissage de toutes sortes constituent des occasions idéales de pratiquer et d'approfondir le respect et la compréhension de la diversité. Le savoir local est un conservatoire de la diversité et une ressource essentielle pour comprendre l'environnement et l'utiliser au mieux, dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Introduire ce savoir dans la trame de l'apprentissage permet aux apprenants de tirer de leur environnement immédiat des principes scientifiques et une image de la société, ce qui resserre les liens entre savoir exogène et autochtone. Le savoir local est associé aux manières de l'exprimer dans la langue locale - l'emploi des langues locales dans l'éducation, à côté d'autres, est un facteur non seulement de l'équilibre du développement cognitif des enfants mais aussi de la reconnaissance, de la validation et de l'utilisation des leçons tirées directement de la vie quotidienne et de la communauté locale.

Par exemple, les petits États insulaires en développement se sont toujours trouvés au carrefour des interactions culturelles des hommes. Leurs histoires témoignent de la richesse des échanges économiques, sociaux et culturels que les petites îles ont offerte au monde. Nombreux sont les peuples et les communautés insulaires qui apprécient à leur juste valeur les dimensions culturelles et biophysiques du développement.

Santé : Les problèmes de développement, d'environnement et de santé sont étroitement imbriqués - la mauvaise santé fait obstacle au développement de l'économie et de la société, en déclenchant un cercle vicieux qui contribue à l'exploitation non durable des ressources et à la dégradation du milieu. Une population en bonne santé et un environnement sûr sont des conditions préalables pour le développement durable. La faim, la malnutrition, le paludisme, les maladies véhiculées par l'eau, l'abus des drogues et de l'alcool, la violence et la brutalité, les grossesses non désirées, le VIH/sida et les autres infections sexuellement transmissibles, sont quelques-uns des problèmes qui ont d'immenses répercussions sur la santé. L'environnement scolaire doit, lui aussi, être sûr et sain. Les écoles devraient servir non seulement de centres d'enseignement formel mais aussi de lieux complémentaires où sont dispensés l'éducation et les services de santé nécessaires, en concertation avec les parents et la communauté.

VIH/sida : Les ravages du VIH et de la pandémie du sida en Afrique et son incidence croissante en Asie et en Europe font obstruction aux efforts de développement durable et d'éducation. Il est urgent de rechercher des moyens éducatifs de substitution lorsque le nombre d'orphelins, les enseignants absents, les soins à donner aux malades et les services sociaux débordés rendent les mécanismes éducatifs traditionnels inopérants ou inadaptés. Le développement durable prend, lui-même, un tour différent dans de telles circonstances et exige des dispositions et un soutien sur mesure. L'éducation n'en reste pas moins l'un des meilleurs espoirs pour stimuler les changements de comportement et la coopération indispensables pour juguler la pandémie.

Gouvernance : Aux échelons local, national et international, le développement durable aura le plus de chances de progresser là où les structures de gouvernance permettent la transparence, la franche expression des opinions, la liberté de discussion et une large contribution à la formulation de la politique. Un tel cadre donnera à l'EDD ses meilleures chances de voir les citoyens participer pleinement à l'élaboration des paramètres du développement durable et de la bonne gouvernance. L'EDD aura donc à formuler consciemment et expliquer ce cadre.

3.2 Perspectives pour l'environnement

Ressources naturelles (eau, énergie, agriculture, biodiversité) : Après plus de 30 années d'expérience en matière d'éducation relative à l'environnement, l'EDD doit continuer de souligner combien il importe de traiter ces questions comme des éléments du vaste projet du développement durable. Ses liens avec les considérations sociétales et économiques permettront aux apprenants d'adopter une attitude nouvelle à l'égard de la protection des ressources naturelles de la planète, qui sont indispensables au développement de l'homme et à sa survie même. L'humanité est dépendante des biens et des services fournis par les écosystèmes. Ainsi la protection et la restauration des écosystèmes terrestres sont-elles un défi important.

Ceci est particulièrement vrai pour les petits États insulaires en développement, qui diffèrent entre eux par la dimension, la forme, la richesse et les ressources naturelles et économiques, mais ils n'en sont pas moins soumis aux mêmes difficultés à l'égard du développement durable en raison de leur faible superficie, leur dispersion géographique, l'exposition aux risques et aux catastrophes naturelles, la faiblesse de leurs ressources terrestres, la dépendance à l'égard des importations, la rareté des matières premières, l'éloignement des marchés et bien d'autres particularités et processus⁸.

Changement climatique : Le réchauffement de la planète est un problème "moderne" compliqué, impliquant le monde entier, entremêlant des facteurs difficiles tels que la pauvreté, le développement économique, et la croissance démographique. L'EDD doit faire savoir aux apprenants qu'il est nécessaire de conclure des accords internationaux et de fixer des cibles quantitatives et obligatoires pour limiter les dommages pour l'atmosphère et mettre un frein aux changements climatiques nuisibles. En 1992, la plupart des pays ont adopté la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique pour commencer à examiner ce qui peut être fait pour réduire le réchauffement du climat et faire face aux inévitables augmentations de températures. En 1997, les gouvernements se sont mis d'accord sur une addition à ce traité, le Protocole de Kyoto, qui comprend des mesures plus strictes, juridiquement contraignantes, et qui devrait entrer en vigueur bientôt⁹. L'EDD est un outil capital pour construire un groupe de pression mondial afin que cela se réalise.

Développement rural : En dépit d'une urbanisation accélérée, trois milliards de personnes, soit 60 % de la population des pays en développement et la moitié de la population mondiale, vivent encore en zones rurales. Les trois quarts des pauvres du monde, ceux qui gagnent moins d'un dollar par jour - des femmes, en majorité - vivent dans les campagnes. La non-scolarisation, l'abandon prématuré de l'école, l'analphabétisme des adultes et l'inégalité entre les sexes dans l'éducation atteignent des niveaux disproportionnés dans les zones rurales : il en va de même de la pauvreté. Les disparités généralisées entre les campagnes et les villes en matière d'investissements dans l'éducation et dans la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage doivent être corrigées. L'action éducative doit être mise en rapport avec les besoins spécifiques des communautés rurales, afin que leurs compétences et leurs capacités leur servent à exploiter les occasions économiques qui se présentent, à améliorer les moyens d'existence et la qualité de vie. Une approche plurisectorielle de l'éducation, faisant intervenir les personnes de tout âge ainsi que l'éducation formelle, non formelle et informelle est nécessaire.

Urbanisation viable : Parallèlement, les villes sont désormais à la pointe du changement socioéconomique mondial, la moitié de la population mondiale vivant actuellement en zones urbaines et l'autre moitié devenant de plus en plus tributaire des villes pour avancer dans les

⁸ Document de l'Assemblée générale des Nations Unies A/CONF.167/9 (New York, ONU), consultable sur <http://www.un.org/documents/ga/conf167/aconf167-9.htm>

⁹ Avec la prochaine ratification par la Fédération de Russie, le protocole entrera en vigueur au début de 2005.

domaines économique, social et politique. Des facteurs tels que la mondialisation et la démocratisation ont accru l'importance des villes dans la poursuite du développement durable. On en déduit donc en général que les villes ne constituent pas seulement des menaces potentielles pour le développement durable, mais détiennent aussi des chances prometteuses de progrès social et économique et d'amélioration de l'environnement, aux échelons local, national et mondial.

Prévention des catastrophes et atténuation de leurs effets : Le développement durable est fragilisé là où des communautés subissent des catastrophes ou en sont menacées. L'expérience et les études de cas ont prouvé les effets extrêmement positifs de l'éducation relative à la réduction des risques de catastrophes. Les enfants qui savent comment réagir en cas de tremblement de terre, des responsables de communautés qui ont appris à avertir à temps leurs administrés, et des couches sociales entières à qui on a appris à se préparer en cas de danger naturel ont contribué à améliorer les stratégies d'atténuation des effets des catastrophes. L'éducation et le savoir ont donné à la société des stratégies d'autodéfense pour réduire leur vulnérabilité et améliorer leur qualité de vie.

3.3 Perspectives économiques

Réduction de la pauvreté : C'est le concept fondamental qui détermine les engagements de la communauté internationale à l'égard du développement, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le principal instrument de planification et d'application réside, en la matière, dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), établis par un nombre croissant de pays en développement. Du point de vue du développement durable, la réduction de la pauvreté est au cœur du volet économique, mais elle doit être comprise dans sa relation avec les trois autres éléments que sont les volets social, environnemental et culturel. Autrement dit, les considérations économiques, tout en constituant la clé du développement durable, en sont l'un des facteurs plutôt qu'un objectif suprême.

Responsabilité et obligation redditionnelle des entreprises : Le développement de la puissance économique et de l'influence politique des grandes entreprises souligne la contribution qu'elles pourraient apporter au développement durable et les effets qu'elles pourraient avoir sur lui. Les échanges commerciaux multilatéraux ont des répercussions considérables sur le développement durable, et l'EDD doit stimuler une prise de conscience équilibrée des forces économiques et financières en jeu, pour permettre aux apprenants à exiger que les entreprises adoptent des pratiques commerciales transparentes et plus responsables. Le "Pacte mondial", initiative internationale du Secrétaire général de l'ONU, offre déjà un cadre pour faire progresser les entreprises vers une citoyenneté responsable, qui rapproche les sociétés, les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile dans la défense commune des principes constitutifs des droits de l'homme, du travail et de l'environnement¹⁰.

Économie de marché : L'économie de marché mondialisée telle qu'elle existe actuellement ne protège pas l'environnement et ne bénéficie pas à la moitié environ des habitants de la planète. L'un des défis de base est de créer des systèmes de gouvernance mondiaux qui harmoniseraient réellement le marché avec la protection de l'environnement et l'objectif d'équité. De plus, il faudrait favoriser une révolution technologique qui augmenterait l'efficacité énergétique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, le recyclage et la réduction des déchets. L'éducation fait elle-même partie d'un système économique plus large et elle est influencée par les lois de l'offre et de la demande, par les taux d'imposition et d'autres forces économiques. Elle opère, par ailleurs, dans un environnement réglementaire particulier. Pour que l'EDD trouve sa place dans des offres éducatives répondant aux lois du marché, il sera nécessaire de peser sur les règlements et sur le fonctionnement du marché.

¹⁰ <http://www.unglobalcompact.org>

3.4 Lieux d'apprentissage

L'EDD s'adresse à tous, quel que soit le stade de la vie où chacun se trouve. Elle se situe donc dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, en engageant tous les espaces possibles de l'apprentissage, qu'il soit formel, non formel ou informel, depuis la petite enfance jusqu'à la vie adulte. Les diverses composantes des systèmes éducatifs et les possibilités d'apprendre en dehors de ces systèmes ont différentes fonctions en matière d'EDD, mais leur objectif est le même - permettre à l'apprenant d'adopter des usages et des comportements qui favorisent le développement durable, au plan personnel et au plan collectif.

L'EDD requiert un réexamen de la politique éducative visant à réorienter l'éducation depuis la maternelle jusqu'à l'université et à l'éducation permanente des adultes, afin de la centrer délibérément sur le développement du savoir, des compétences, des perspectives et des valeurs qui caractérisent la durabilité. Il faut, pour cela, passer en revue les objectifs et le contenu des programmes d'enseignement existants afin d'élaborer les bases transdisciplinaires d'une science de la durabilité sociale, économique, environnementale et culturelle. Cela implique par ailleurs de réviser les approches recommandées et réglementaires en matière d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation, de façon à favoriser l'aptitude à apprendre tout au long de la vie. Cela requiert des aptitudes à la pensée créatrice et critique, à la communication orale et écrite, à la collaboration et à la coopération, à la gestion des conflits, la prise de décisions, la résolution des problèmes et la planification facilitées par l'emploi des TIC, et la pratique de la citoyenneté. Les systèmes éducatifs devront être remodelés afin que ce type d'apprentissage soit validé par le mécanisme des examens et que la formation des maîtres prépare les enseignants aux méthodes d'apprentissage actif et/ou interactif et non pas au transfert de savoir à sens unique.

Ce mode d'apprentissage peut être affaibli lorsqu'il est dispensé de façon inéquitable dans la population. Les systèmes éducatifs qui conservent une filière parallèle privée, au service des secteurs les plus aisés de la population, ont peu de chances de transmettre les valeurs d'équité, de dignité et de respect qui inspirent le développement durable. C'est d'autant plus le cas lorsque le système public est considéré comme étant de qualité inférieure. De même, les systèmes publics qui s'appuient sur le dispositif parallèle des cours de soutien, qui fait payer aux parents des cours supplémentaires dispensés par les mêmes enseignants, l'après-midi ou le soir, créent des inégalités et donnent à croire que la réussite scolaire peut être achetée. C'est une façon de mettre hors-jeu les notions d'apprentissage actif, de réflexion analytique et d'évaluation critique du savoir.

Le contenu spécifique des programmes s'inspirera, dans une large mesure, du milieu local, pour traiter les questions pertinentes et urgentes. Les bases scientifiques permettant de comprendre certains domaines du développement durable seront recherchées dans *l'Encyclopédie des systèmes permettant la vie*, qui constitue un corpus de connaissances immense et faisant autorité, utilisable en toutes circonstances¹¹.

On considère souvent le système éducatif formel comme le lieu de l'apprentissage. Or l'apprentissage se fait au moins autant en dehors du système scolaire, par les interactions de la vie quotidienne, en famille, sur le lieu de travail, devant l'ordinateur ou la télévision, par l'observation, l'imitation, l'expérimentation, la réflexion, la reformulation, l'écoute, les leçons tirées de l'échec. Les usages et les comportements du développement durable, bien qu'appris au départ, ne se consolideront sous forme de comportements individuels et collectifs qu'au prix de milliers de décisions et d'actes quotidiens. En programmant l'EDD, il faut prendre en compte cet aspect des choses et reconnaître que le développement durable est autant une construction qu'un apprentissage. Toute réorientation du système éducatif dans le sens des principes et des valeurs du développement

¹¹ http://www.eolss.net/eaolss_category.aspx

durable doit faciliter cette construction non seulement à l'intérieur de la salle de classe, mais aussi, spontanément, dans l'ensemble de la vie et des relations.

Le concept de l'apprentissage tout au long de la vie, c'est considérer l'apprentissage formel, non formel et informel comme un seul processus continu et itératif, qui répudie l'idée que c'est à l'école que l'on apprend, enfant, et que là s'arrête l'apprentissage. La rapidité des changements de la société exige un apprentissage formel et un retour à la formation à tout moment de la vie. Il est donc crucial que la DEDD soit en prise directe avec les autres mouvements du milieu éducatif, tels que l'Éducation pour tous (EPT) et la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA). Leurs liens sont étroits et de diverses sortes mais suffisamment importants pour mériter d'être traités séparément¹². Ces initiatives doivent néanmoins être présentes à l'esprit car elles constituent le vaste appareil international en matière d'éducation dans lequel s'insère la DEDD.

L'apprentissage non formel désigne l'apprentissage des adultes et de la communauté, le téléenseignement ainsi que des initiatives spécifiques comme la possibilité d'un campus virtuel d'apprentissage du développement durable, ou la formation des jeunes entre eux. L'apprentissage non formel offre des moyens de donner des chances d'apprendre à des catégories très diverses de personnes, que ce soient des villageoises ou des adolescents non scolarisés, des travailleurs licenciés ou encore des retraités. Étant donné la multiplicité des liens du développement durable avec d'autres aspects de l'apprentissage, l'EDD peut trouver sa place dans la formation permanente, dans un continuum qui va de la sociologie à la menuiserie.

Qu'ils soient organisés par l'État, par des organisations non gouvernementales, des communautés ou les apprenants eux-mêmes, les programmes d'éducation non formelle sont les plus proches d'une application pratique et de résultats fonctionnels. Fréquemment consacrés à l'alphabétisation, l'apprentissage traite alors de questions d'intérêt local, ce qui lui imprime une orientation dans laquelle s'inscrivent facilement les considérations du développement durable. Considérant que presque tout ce qui passe pour de l'alphabétisation des adultes traite déjà de ces problèmes, le développement durable constituerait un cadre plus précis pour toutes ces actions et un fil conducteur dans l'éducation des adultes. La coopération avec les initiatives de la DNUA pour renforcer et étendre les actions d'alphabétisation accroîtra l'efficacité de la DEDD dans les situations d'apprentissage non formel.

Pour atteindre les millions de petits agriculteurs, il faudra des stratégies innovantes adaptées à leur environnement local et à leurs schémas socioculturels de travail. En Afrique, par exemple, où les femmes sont les principales productrices des cultures vivrières, il existe de nombreuses associations de travail collectif qui remplissent des fonctions économiques, financières et sociales. Ces associations sont les lieux idéaux où repérer et discuter les questions de développement durable et décider de la manière de mettre en œuvre des modes plus durables de production et d'exploitation des ressources naturelles dans l'Afrique rurale.

Organisations communautaires et société civile locale : Les écoles ne sont pas des isolats dans la communauté mais souvent des lieux importants où peuvent se créer le dialogue, l'interaction, des liens - par le rapprochement des parents entre eux -, avec d'autres organisations communautaires et groupements de la société civile. Elles peuvent s'engager dans toute une gamme d'actions en faveur du développement, mais sans que soit explicitement mentionnée l'idée d'éducation au service du développement durable. C'est dans ces groupes que l'on peut opportunément découvrir quelles questions du développement durable sont pertinentes au plan local : ils devraient donc, à ce titre,

¹² Liens entre les Initiatives mondiales en matière d'éducation et lignes directrices en vue de l'intégration de l'EDD dans les systèmes éducatifs nationaux.

être encouragés à utiliser leur savoir pour sensibiliser le public, introduire le savoir autochtone dans le cadre de l'école et inciter leurs membres à se tourner vers des pratiques plus viables.

Le lieu de travail est un autre domaine d'apprentissage en matière de développement durable. Dans chaque lieu de travail, on devrait se demander en quoi les pratiques courantes et les relations de travail ont un lien avec le développement durable et s'engager explicitement à introduire des usages raisonnés dans les règlements et les manuels des institutions. Mais cela ne saurait suffire sans concertation - qui est en soi un autre procédé d'apprentissage - permettant au personnel de contribuer à l'élaboration de telles politiques. Dans le cas des industries minières et énergétiques et de l'exploitation d'autres ressources naturelles (l'eau, l'agriculture, la biodiversité), il faut encourager sans cesse la production d'idées et l'innovation chez tous les travailleurs, chacun d'entre eux s'engageant à adopter les principes du développement durable, comme ceux de l'égalité entre les sexes et de la protection de l'environnement, à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de travail.

Dans le secteur de **l'éducation formelle**, l'urgence et la concurrence d'autres cibles et initiatives restreignent la prise d'initiatives en matière d'EDD, qui apparaissent souvent comme des éléments distincts et supplémentaires dans les programmes éducatifs. L'éducation au service du développement durable ne devrait pas passer pour "une matière de plus" qui s'ajoute à un programme surchargé mais comme "une approche (globale) de l'ensemble de la scolarité", qui considère le développement durable comme un cadre dans lequel s'insèrent les objectifs actuels de l'éducation plutôt que comme une priorité en compétition avec les autres. Considérer l'EDD comme le fil rouge du système éducatif, partant du jardin d'enfant jusqu'à l'établissement d'enseignement supérieur, est le meilleur moyen d'en maximiser l'impact.

Les établissements d'enseignement sont non seulement des lieux d'apprentissage du développement durable, mais des lieux où les enfants peuvent mettre leurs actes en conformité avec les bonnes pratiques du développement durable, par exemple dans l'économie d'énergie, le recyclage, l'exploitation productive des terrains ou de la cour de l'école et l'utilisation des matières et des ressources de la nature.

Les établissements d'enseignement technique et professionnel : Une bonne partie de l'enseignement professionnel concerne l'utilisation et la transformation des matières premières : la roche devenant des briques et des constructions, les métaux des grilles et des clôtures, les fibres devenant des vêtements ; il concerne aussi la fabrication industrielle. La DEDD devrait collaborer avec les réseaux d'établissements d'enseignement professionnel afin de créer un cadre commun permettant de faire du développement durable un thème fondamental de la formation qu'ils dispensent.

Les organismes de formation des enseignants : Les enseignants sont souvent débordés par les changements et les ajouts dans les programmes. Le développement durable ne doit pas être ajouté comme un sujet ou point en plus à leur emploi du temps, mais comme un principe d'organisation et un thème transversal. Si l'éducation au service du développement durable doit avoir un avenir durable, les enseignants doivent non seulement être convaincus de la nécessité de l'EDD, mais aussi disposer de méthodes pour l'intégrer dans la salle de classe. La DEDD devrait travailler avec les ministères de l'éducation pour inclure le développement durable comme thème transversal dans la formation des enseignants.

L'enseignement supérieur a un rôle particulier à jouer. Les universités doivent, dans leurs communautés et au plan national, s'ériger en lieux de recherche, précurseurs et pôles d'activité pour l'apprentissage du développement durable. C'est souvent au sein des programmes de recherche et des enquêtes universitaires que naissent les théories de l'éducation et les pratiques innovantes. Le développement durable doit impérativement être placé au cœur des réflexions sur l'orientation à

donner à la recherche et au développement en matière d'éducation. Une telle sensibilisation est urgente en raison des délais importants qui séparent le lancement de programmes de recherche de la mise en pratique des résultats exploitables.

Avec le soutien de l'Université des Nations Unies (UNU), le Partenariat mondial pour un enseignement au service de la durabilité (GHESP) a commencé à concevoir une mallette didactique destinée à réorienter l'enseignement supérieur vers le développement durable. Elle mettra des moyens et des outils de qualité, adaptés aux différentes régions, à la disposition des personnes du monde entier qui s'efforcent de placer l'éducation en vue de la durabilité au cœur des programmes d'enseignement supérieur, de la recherche, des actions de terrain, de la vie des étudiants et de leur action en direction des communautés locales, régionales et mondiales¹³. La coopération et le jumelage des universités entre les différentes régions du monde permettent aux étudiants d'échanger des idées sur des projets novateurs, dans l'ingénierie environnementale, par exemple, si bien que les étudiants ont déjà commencé à appliquer leur savoir et leurs compétences nouvelles aux problèmes du développement durable. Le GHESP offre un forum pour la coopération et les échanges d'expériences¹⁴.

L'enseignement supérieur devrait en outre montrer l'exemple en mettant en pratique ce qu'il enseigne en recherchant la durabilité dans les achats durables, les investissements et les services qui sont intégrés à l'enseignement et à l'apprentissage. Tous les étudiants devraient comprendre l'importance de la diversité et de l'inclusion, être capables d'analyser les valeurs, les hypothèses et les systèmes éthiques pour assumer personnellement leurs décisions et comprendre les cadres de référence et le contexte spatial et temporel de l'information. L'enseignement supérieur devrait mettre l'accent sur les méthodes fondées sur l'expérience, l'enquête, la résolution des problèmes et l'interdisciplinarité ainsi que sur la réflexion critique. De nouveaux programmes d'enseignement doivent être conçus, avec leurs contenus, leurs matériels et leurs outils, tels que les études de cas et la détermination des meilleures pratiques.

Conseillers et inspecteurs de l'éducation : En tant qu'organe chargé de valider, de certifier et d'évaluer la performance et les normes de l'éducation, le corps des inspecteurs de l'éducation influe sur les priorités des établissements d'enseignement, ainsi que des apprenants et des parents. Plus on verra l'éducation sous l'angle du développement durable, plus grands seront le soutien et les contributions que lui apporteront les différents acteurs pour inclure ces thèmes en tant que matériaux utiles au système. Pour promouvoir cette tendance, il conviendra de sensibiliser les gouvernements à la nécessité de considérer le corps des inspecteurs comme un interlocuteur à part entière.

Organes législatifs et de décision : Toute l'action décrite plus haut doit être facilitée par des politiques éducatives favorables et concrètes. Le développement durable est devenu, dans de nombreux pays, une priorité nationale et même une priorité internationale dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il lui reste à devenir également un principe d'organisation dans la sphère législative et politique. Cela passera par des consultations et une coopération au niveau interministériel que l'UNESCO est bien placée pour stimuler et faciliter. Des consultations en cours dans le cadre de l'EPT offrent déjà des lieux de débat dans lesquels l'EDD peut s'inscrire.

¹³ www.ias.unu.edu/research/details.cfm/ArticleID/465/search/yes & www.ulsf.org/toolkit/designframework.html

¹⁴ www.ulsf.org/toolkit/ghespmou.htm

Les journalistes et les organismes de médias ont un rôle important à jouer en rendant compte des problématiques, et en sensibilisant l'opinion publique aux diverses dimensions et conditions du développement durable. Leur participation peut contribuer à renforcer l'accès à l'information, à la communication et à la connaissance, ainsi qu'à l'accès au savoir-faire et aux compétences nécessaires pour l'usage efficace des TIC dans le cadre des programmes de développement. Ceci peut inclure, par exemple, la production des émissions de radio et de télévision avec du contenu local et sur des thèmes tels que l'égalité entre les sexes et l'éducation de base pour tous.

Au-delà de l'éducation, le renforcement des valeurs, des relations et de la pratique du développement durable doit s'effectuer aussi dans les organisations sociales, économiques et environnementales, à caractère lucratif ou bénévole, afin que le développement durable devienne la base des modes de travail quotidien et du comportement des organisations. Faute de quoi, une bonne partie des avantages de l'EDD, acquis au travers du système éducatif, sera perdue dès lors que les personnes entreront dans le monde du travail.

4. Objectifs de la Décennie

La Décennie de l'éducation au service du développement durable se situe dans une perspective mondiale :

La perspective de l'éducation au service du développement durable est celle d'un monde dans lequel chaque personne a la possibilité de bénéficier d'une éducation de qualité et d'apprendre les valeurs, les comportements et les compétences requis pour l'avènement d'un avenir viable et d'une transformation bénéfique de la société.

Cette perspective place "un avenir viable" au cœur de notre aventure humaine commune, mais elle s'exprimera dans des cadres socioculturels variés - où la "transformation bénéfique de la société" sera formulée de différentes manières. Une décennie internationale telle que la DEDD sert de cadre dans lequel des acteurs divers et multiples poursuivent un projet fondé sur leur engagement autour d'une vision commune. Les acteurs deviennent des parties prenantes dès lors qu'ils acceptent, adoptent ou acquièrent, en tout ou partie, cette conception globale de la Décennie, ou s'ils en subissent les retombées. C'est le rôle de l'UNESCO, organisme chef de file international, de rédiger dès l'abord une version précise du Cadre et de mobiliser et de "répartir" l'action entre les parties prenantes pendant les dix années. La conception décrite ci-dessus et les raisons implicites pour lesquelles l'éducation et l'apprentissage sont au cœur du développement durable, tels sont les moteurs de la Décennie, mais quels sont ses objectifs ? En quoi la Décennie favorisera-t-elle l'EDD et, à plus long terme, le développement durable lui-même ?

Ses objectifs peuvent s'articuler à chaque niveau, du contexte communautaire au contexte mondial mais, à chaque niveau, la Décennie devrait offrir un cadre pour plus d'actions et un lien vers les autres contextes et niveaux. Les objectifs suivants sont destinés au niveau mondial mais devraient être assez génériques pour pouvoir servir d'apport pertinent à la formulation des objectifs des autres niveaux - processus qui sera une partie nécessaire de la mise en œuvre de la Décennie (voir section II ci-après).

Les objectifs proposés pour la DEDD consistent à :

1. rendre plus visible le rôle central joué par l'éducation et l'apprentissage dans la poursuite commune du développement durable ;
2. faciliter la liaison et la mise en réseaux, les échanges et l'interaction entre les parties prenantes de l'EDD ;

3. proposer un espace et une occasion de préciser et de promouvoir la conception d'ensemble et la transition vers le développement durable - par tous les canaux de l'apprentissage et de la sensibilisation du public ;
4. inciter à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'éducation au service du développement durable ;
5. élaborer des stratégies à tous les échelons afin de renforcer les moyens mis à la disposition de l'EDD.

La Décennie se consacre à l'EDD dans toutes les parties du monde, en mettant sur un pied d'égalité les pays en développement et les pays industrialisés. Les impératifs du développement durable, préoccupation universelle, sont tout aussi applicables et urgents dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Les effets de la surconsommation et du gaspillage qui caractérisent certains modes de vie sont autant d'arguments pour que l'on porte une attention plus soutenue à l'EDD.

La Décennie offre une plate-forme aux accords internationaux en vigueur, comme ceux qui concernent la diversité biologique, la lutte contre la désertification, le changement climatique et la conservation des terres humides ; elle encadrera le renforcement de la sensibilisation du public et les actions éducatives des secrétariats des organisations.

La Décennie donne l'occasion aux pays en développement de définir eux-mêmes la voie qu'ils désirent suivre. Du point de vue du développement durable, il est évident que les modèles dérivés des pays industrialisés ne sont ni appropriés ni souhaitables, au vu de la nécessité où se trouvent ces pays d'adopter des modes de vie plus durables. En prenant appui sur leur ferme enracinement dans les valeurs de la communauté et de la solidarité, les pays en développement ont une chance de mettre au point - et de façonner - des voies d'approche nouvelles vers le développement durable.

SECTION II : ACTEURS ET STRATÉGIES

5. Les acteurs de l'EDD

Il serait juste, mais peu utile, de dire que tout un chacun est partie prenante dans l'éducation au service du développement durable. Nous ressentons tous les conséquences de son succès ou de son échec relatifs et nous avons tous une influence sur son impact par notre comportement, notre soutien ou nos attaques. Cette remarque générale ne nous aide cependant pas à définir des stratégies ciblées de coopération, de communication ou d'action. Des responsabilités et des rôles particuliers incombent à plusieurs organes et groupes à différents échelons : local (infranational), national, régional et international. À chacun de ces échelons, les parties prenantes peuvent appartenir au gouvernement (ou à plusieurs gouvernements, aux niveaux régional et international), à la société civile et à des organisations non gouvernementales, ou encore au secteur privé. À chacun de ces échelons, les fonctions et les rôles de ces catégories d'acteurs sont complémentaires :

Tableau 1 : Fonctions complémentaires des acteurs

Organes gouvernementaux et intergouvernementaux	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Définir la politique à suivre et fixer des cadres ▶ Promouvoir la consultation du public et ses apports ▶ Organiser des campagnes publiques nationales (et internationales) ▶ Intégrer l'EDD et la rendre opérationnelle dans les systèmes éducatifs
Société civile et organisations non gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sensibilisation du public, mobilisation, campagnes, groupes de pression ▶ Services de conseil et apports à la formulation de la politique ▶ Prestation de services d'EDD, essentiellement dans des cadres non formels ▶ Apprentissage et action sur le mode participatif ▶ Médiation entre le gouvernement et la population
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Initiatives et formation en entreprise ▶ Modèles et modes de gestion ▶ Application et évaluation ▶ Élaboration et partage de pratiques permettant une production et une consommation durables

Certaines fonctions sont communes à tous les acteurs, comme l'acquisition de compétences et de capacités en matière d'EDD, la production de matériels éducatifs et documents d'information, la recherche et la mobilisation de ressources, la modélisation de pratiques allant dans le sens du développement durable dans la vie des institutions, l'échange d'information et la promotion de la coopération transsectorielle.

Une mention spéciale est due aux **peuples autochtones**, en raison des liens particuliers et anciens qu'ils entretiennent avec des milieux géographiques et physiques précis et des menaces qui pèsent sur leur vie et leur avenir. Ils sont parties prenantes au sens actif comme au sens passif, mais surtout ils représentent un fonds de savoirs sur la manière d'équilibrer l'exploitation et la protection des milieux naturels. Sans idéaliser ni romancer ce rapport de l'être humain à la nature, la connaissance intime et la pratique constante de leur environnement confèrent à ces populations la possibilité d'apporter des informations dans le débat général et d'offrir leur compréhension subtile des pratiques de "gestion" de la survie et du développement humains dans des milieux spéciaux et divers.

Les médias et les agences de publicité sont des acteurs clés pour sensibiliser le public en général et l'amener à s'investir, conditions sans lesquelles l'EDD continuera à n'intéresser que quelques enthousiastes et restera cantonnée entre les murs des établissements d'enseignement. Seule une vague de fond de l'opinion publique réussira à faire comprendre et adopter les principes du développement durable et poussera par conséquent à s'engager dans les initiatives éducatives et médiatiques.

Le tableau qui suit présente une liste indicative, mais non exhaustive, des principaux acteurs de l'EDD. Il conviendra, dans chaque contexte, d'en recenser d'autres et de s'assurer que les alliances et les réseaux sont bien ouverts aux nouveaux venus. Les principes du partenariat et du travail en réseau sont présentés dans la sous-section suivante, sous la forme d'une stratégie.

Tableau 2 : Liste indicative de partenaires possibles de l'EDD

Niveau	Secteur public	Société civile et ONG	Secteur privé
Infranational	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Administrations de l'éducation et secteurs du développement à l'échelon de la province/de l'État/ du district ▶ Autorités municipales ▶ Écoles, programmes d'éducation des adultes ▶ Universités et autres établissements d'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organisations locales ▶ Sections locales d'ONG ▶ Mouvements de jeunesse ▶ Groupes confessionnels ▶ Comités de développement de village ▶ Groupes d'éducation des adultes 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Entreprises locales ▶ Clans et familles ▶ Particuliers
National	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ministères de l'éducation et secteurs du développement ▶ Universités et instituts de recherche ▶ Réseaux EPT ▶ Médias (publics) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ ONG et coalitions d'ONG nationales ▶ Branches d'ONG internationales ▶ Organisations confessionnelles ▶ Associations et syndicats d'enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Entreprises du secteur privé ▶ Associations d'entreprises ▶ Médias (privés)
Régional	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Groupements intergouvernementaux régionaux ▶ Réseaux régionaux d'EPT 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Associations et réseaux régionaux de la société civile et d'ONG ▶ Organisations confessionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Associations régionales d'entreprises
International	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organismes des Nations Unies ▶ CDD ▶ Groupe de haut niveau et groupes de travail sur l'EPT et groupe E-9 ▶ Organismes membres du GNUD ▶ Équipes spéciales du Projet du Millénaire ▶ Organismes officiels/semi-officiels de surveillance 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réseaux d'éducation pour le développement durable ▶ Comité de liaison ONG-UNESCO ▶ CCONG/EPT ▶ Campagne mondiale pour l'éducation ▶ ONG internationales pour l'environnement ▶ Organisations confessionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Associations internationales d'entreprises (par exemple dans les industries extractives) ▶ Sociétés transnationales (par exemple groupes de médias)

6. Sept stratégies

Une initiative aussi vaste et d'une portée aussi considérable que la DEDD exige des stratégies qui puissent s'appliquer à tous les échelons et dans tous les environnements et qui permettent de concrétiser le projet de l'EDD sur toute la durée des dix années. Les acteurs appliqueront, aussi bien dans le cadre de leurs institutions que dans les réseaux et les alliances dans lesquels ils opèrent, les sept stratégies suivantes :

- Mobilisation et élaboration d'une vision commune
- Consultation et maîtrise
- Partenariats et réseaux
- Renforcement des capacités et formation
- Recherche et innovation
- Utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Suivi et évaluation

Les initiatives et les actions relatives à chacune des stratégies sont proposées plus loin au tableau 10 (Calendrier).

6.1 Mobilisation et élaboration d'une vision commune

Les progrès à réaliser dans le sens du développement durable passent par la transformation de la sensibilité croissante du public aux problèmes sociaux, environnementaux, culturels et économiques en une connaissance de leurs causes profondes ; il faut également préciser comment on conçoit, aux plans local, national et mondial, ce que signifient vivre et travailler dans des conditions durables. Élaborer une vision commune de l'EDD permettra de l'ancrer dans les réalités locales et d'assurer en même temps l'engagement et la volonté de tous, quels que soient les contextes. Élaborer une vision commune de l'EDD pour l'avenir est proche de ce qui s'est fait pour élaborer des versions locales d'Action 21 dans de nombreux pays. Et surtout, la sensibilisation devrait susciter un sens des responsabilités envers la société et une prise de conscience de la manière dont les actes de chacun affectent la vie des autres. La mise en œuvre de l'EDD exige donc une mobilisation générale ainsi que des médias conscients de leur devoir d'encourager les citoyens à se tenir informés et à agir.

La mobilisation aura lieu à tous les échelons et fera intervenir tous les acteurs. Les autorités nationales et la société civile devraient entretenir un dialogue permanent permettant d'exposer les questions au grand jour et d'arrêter des programmes communs d'action à mener par des débats sérieux et l'apprentissage mutuel. Au plan local, on pourra associer les écoles et les organisations de la société civile, comme partenaires de l'EDD, à des pressions sur les autorités locales en faveur de tel ou tel aspect du développement durable. Les activités de mobilisation deviennent ainsi elles-mêmes un processus éducatif, du fait que les apprenants se livrent à une réflexion critique sur leur propre situation et leur avenir.

Dans le cadre de la mobilisation continue pour l'EDD et de ses résultats pour le développement durable, il sera utile d'adopter un thème pour chacune des années de la Décennie. Ce pourrait être, par exemple : la consommation durable, la diversité culturelle, la santé et la qualité de la vie, l'eau et l'énergie, les réserves de biosphère comme lieux d'apprentissage, les sites du patrimoine mondial comme lieux d'étude, l'EDD dans la société du savoir, la participation citoyenne et la bonne gouvernance, la réduction de la pauvreté et le développement durable, l'éthique et la justice entre les générations.

6.2 Consultation et maîtrise

Une décennie internationale fournit une occasion de créer une dynamique mondiale en faveur de l'EDD, mais seulement dans la mesure où les acteurs, à tous les échelons, s'en approprient la vision. Cette maîtrise suppose, quant à elle, la consultation et la participation à la formulation des politiques et à la programmation des initiatives et des actions. C'est avant tout aux gouvernements qu'il incombe de lancer les processus de consultation et de créer des espaces de débat. Les consultations devront comporter les éléments suivants :

- Publication dans la transparence et en temps voulu des grandes options et des prévisions budgétaires des gouvernements
- Procédure permettant de demander à la société civile et au secteur privé d'apporter leur contribution aux initiatives et programmes nationaux
- Débats parlementaires et travaux en commissions
- Campagnes de sensibilisation du public l'invitant à réagir par des informations et des commentaires
- Commande de recherches et utilisation transparente de leurs résultats pour formuler des politiques reposant sur des données de fait.

S'il est vrai que de tels mécanismes sont particulièrement adaptés à l'échelon national, il est possible d'en envisager de semblables aussi bien à l'échelon infranational qu'aux niveaux régional ou international, où interviennent d'autres acteurs.

6.3 Partenariats et réseaux

L'éducation au service du développement durable étant par essence transsectorielle, elle fait intervenir toutes sortes d'institutions. Le succès de la Décennie dépendra de la solidité et de l'ouverture des partenariats, réseaux et alliances qu'elle aura été capable de mettre en place à tous les niveaux. En effet, du fait de son envergure entre acteurs et de sa durée, une décennie internationale ne peut tirer son énergie et son efficacité *que* de partenariats et de relations de coopération, car c'est une entreprise trop vaste et trop complexe pour qu'une institution unique, quelle qu'elle soit - nationale ou internationale -, puisse à elle seule la promouvoir. Les partenaires de la DEDD doivent donc, dès l'abord, se tourner vers l'extérieur, s'attacher à se mettre en relation avec les initiatives, les programmes, les groupements et les réseaux qui faciliteront la promotion et la mise en œuvre de l'EDD. Il faudra veiller particulièrement à nouer des liens à la fois avec les autorités nationales, en raison de leur rôle central dans la coordination et de leurs ressources, et avec les réseaux de la société civile, parce que leurs contacts avec la base peuvent permettre de diffuser les messages de la DEDD jusqu'au niveau local.

La Décennie devra recenser les travaux et les projets existants et s'appuyer sur eux, en créant entre eux des effets de synergie et une coopération - on pourra trouver des partenaires dans des lieux inattendus comme l'implique la multiplicité des perspectives sur l'EDD (voir plus haut la sous-section 3). Du fait de la diversité des perspectives propres aux différents partenaires, la participation à la Décennie offrira de multiples points d'entrée ; quand l'un part des modèles d'intervention à la base (comme les OSC), un autre intervient à partir d'une perspective écologique (comme certains ministères nationaux et ONG) et un autre encore vise la croissance économique durable (autres administrations nationales, banques internationales de développement). La valeur

ajoutée de la Décennie consiste à créer un espace où, loin de se concurrencer, ces intérêts peuvent, collectivement, donner forme à l'entreprise commune de l'EDD.

L'un des aspects décisifs des partenariats et des réseaux résidera dans leurs échanges réguliers et systématiques de données d'expérience et d'information sur l'EDD. Ce devrait être là une caractéristique essentielle de la coordination de la Décennie, à chacun des niveaux, régional et international notamment. Savoir ce que les autres font d'un bout du monde à l'autre est important pour apprendre et innover et souvent c'est un encouragement qui pousse à persévérer sur la longue durée.

6.4 Renforcement des capacités et formation

Pour renforcer la mise en œuvre de l'EDD pendant toute la Décennie, il est indispensable de veiller à ce que les partenaires et les acteurs acquièrent et améliorent constamment les capacités et compétences nécessaires. Il sera important d'utiliser (ou de concevoir) des modes de renforcement des capacités et de formation qui apportent des savoir-faire durables ayant des applications pratiques. Les partenaires de la Décennie pourront, dans certaines circonstances et certains groupements, éprouver la nécessité de commencer par élaborer des démarches de ce genre. Le renforcement des capacités et la formation devront couvrir les domaines clés suivants :

- **Communication et sensibilisation** : Ces compétences jetteront les bases de la constitution de réseaux et de partenariats. Une bonne communication permettra aux acteurs de se concerter sur les programmes de travail en recensant les éléments communs et en mettant en confiance les partenaires éventuels pour qu'ils coopèrent activement. Les actions de sensibilisation des acteurs entre eux et avec le grand public devront, dans le monde actuel submergé par les médias, témoigner du plus grand professionnalisme.
- **Programmation, gestion et évaluation** : La complexité du développement durable et de l'EDD exige les plus hautes compétences en matière de programmation, de gestion et d'évaluation afin d'assurer la clarté du but recherché, des partenariats ciblés et l'évaluation des progrès effectifs.
- **Formation et perfectionnement des éducateurs** : Que ce soit dans le système éducatif formel ou dans des cadres non formels, les connaissances et l'enthousiasme de l'éducateur seront décisifs pour stimuler l'intérêt des apprenants et leur donner une juste idée des questions de développement durable. Les attitudes et les méthodes employées par l'éducateur doivent refléter les valeurs du développement durable ainsi que les normes les plus exigeantes en matière de pratique pédagogique.
- **Outils d'analyse** : Éducateurs, apprenants, décideurs, planificateurs et personnes œuvrant à la mise en réseau et à l'établissement de partenariats devront tous tâcher d'intégrer les multiples dimensions du développement durable. À cette fin, il faudra élaborer et mettre en commun un ensemble de compétences et de procédures nécessaires à l'analyse, afin de donner confiance dans la compréhension et le partage, à tous les niveaux, des nombreux rapports que le développement durable entretient avec l'activité humaine.
- **Contenus et matériels didactiques** : Sensibilisation, campagnes publiques, enseignement en salle de classe et apprentissage non formel recourent tous à des matériels adaptés et pertinents, sous forme écrite, électronique et audiovisuelle. Les systèmes scolaires aussi bien que les organisations de la société civile devront se donner les moyens de concevoir, mettre en forme et produire des matériels qui stimulent l'intérêt et offrent un savoir utile dans chaque contexte. Que ce soit à l'école, au niveau cantonal, national ou international,

des ateliers de conception de matériels serviront à créer cette capacité et à affiner les messages du développement durable.

- Méthodes didactiques : Les méthodes d'enseignement et de facilitation employées aux fins de l'EDD devront traduire le sentiment d'intérêt et d'engagement collectifs qu'implique la recherche du développement durable. Autrement dit, l'enseignement axé sur l'apprenant, comme sur l'engagement personnel dans l'apprentissage et sur l'appréciation critique des problèmes et des possibilités, doit être le but recherché. De telles approches demandent bien plus de travail que les méthodes classiques du tableau noir et de la dictée, et il faudra y consacrer une formation adéquate et le soutien d'instructeurs. Cela demandera, dans bien des cas, des investissements beaucoup plus importants dans la formation, ainsi qu'un énorme bond qualitatif de l'enseignement.

6.5 Recherche et innovation

La recherche est fondamentale pour comprendre quelles sont les questions que l'EDD devra traiter en priorité, pour rassembler l'information permettant d'évaluer les progrès et pour trouver des solutions novatrices. Les travaux de recherche seront centrés sur :

- des études de référence établissant des repères par rapport auxquels mesurer les progrès tout au long de la Décennie ;
- l'étude de la nature et des méthodes spécifiques de l'EDD, assortie d'une documentation sur un large éventail d'expériences et de situations, comme données de base à partir desquelles pouvoir généraliser ;
- les liens conceptuels et pratiques de l'EDD avec d'autres aspects de l'apprentissage (alphabétisation, calcul, sciences exactes et naturelles, sciences sociales, par exemple) et avec les modes d'intervention dans le développement (projets sectoriels, mobilisation de la communauté, par exemple) ;
- des études longitudinales qui démontrent et analysent le degré d'impact de l'EDD sur la vie des individus, les communautés et la politique et les institutions nationales ;
- les dispositifs institutionnels, modes de partenariat et approches de la gestion de l'EDD, l'accent étant mis sur le recensement et la diffusion des bonnes pratiques.

Pour recenser et définir plus précisément les thèmes essentiels de recherche, des conférences régionales devraient réunir les institutions de recherche au cours de la première année de la Décennie. Cela aiderait également à créer des partenariats de recherche en coopération traversant les frontières nationales et régionales.

Il existe un moyen spécifique de stimuler l'innovation nécessaire pour une EDD généralisée tout en restant pertinente, c'est **l'élaboration de scénarios**. En dernière analyse, la DEDD a pour objectif de faire en sorte que l'EDD soit mise en œuvre dans des milliers de situations locales, sur le terrain. L'EDD n'interviendra pas comme un programme isolé mais en étant intégrée à une multitude de situations d'apprentissage différentes. Aucun programme uniformisé ne peut ou ne devrait être proposé. Il serait bon toutefois d'esquisser quelques scénarios montrant à quoi pourrait ressembler une EDD de qualité, par exemple dans différentes sortes d'écoles, dans les cercles d'apprentissage des adultes, dans le cadre de divers programmes de développement, dans différents contextes géographiques et socioculturels, dans différents domaines d'étude. Chaque scénario devrait comporter, entre autres choses et selon la situation :

- des moyens de découvrir ce que sont les principaux problèmes locaux en matière de développement durable ;
- des stratégies d'apprentissage possibles ;
- des moyens de favoriser des liens entre la situation d'apprentissage (école, programme pour adultes, etc.) et la communauté, par exemple en faisant participer les écoliers à des projets de recherche sur l'observation suivie du changement dans l'environnement ;
- des moyens d'intégrer la culture et les savoirs locaux ;
- des processus d'élaboration des programmes scolaires permettant de décider localement des contenus de l'enseignement conformément aux principes du développement durable.

De tels scénarios seront utiles au moment de discuter à l'échelon local de la meilleure manière de concrétiser l'EDD.

6.6 Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les technologies de l'information et de la communication sont vitales pour toute initiative internationale telle qu'une décennie des Nations Unies - comme moyen de relier des partenaires éloignés, de stocker des données, de partager l'information et les nouvelles aussi rapidement que possible et comme moyen d'administrer une vaste entreprise logistique. Au-delà de ces usages courants, les TIC ont des liens et des implications particuliers avec l'EDD :

- Les TIC sont le socle de "l'économie du savoir", dans laquelle la richesse provient du transfert et de l'utilisation de l'information selon des modalités plus économes en ressources naturelles que ne l'étaient les méthodes antérieures. C'est par là même un facteur qui contribue à l'utilisation plus durable de l'environnement et donc une leçon capitale pour l'EDD.
- Les TIC offrent des modes et des espaces d'apprentissage nouveaux. Le téléenseignement, longtemps tributaire de la radio, de la télévision et des services postaux, devient plus facile à utiliser et plus souple pour l'apprenant lorsqu'il peut y avoir un accès interactif par le Web. C'est une possibilité de diffuser largement l'EDD, selon des options permettant d'adapter le rythme, les exercices et l'aide aux besoins individuels.
- Dans la mesure où elles sont accessibles aux apprenants, les TIC peuvent servir à offrir des espaces de dialogue à l'échelle mondiale. *La Voix des petites îles*, par exemple, relie le grand public et la jeunesse des communautés insulaires des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique, qui mettent en commun leurs expériences et leurs préoccupations et mettent en place un consensus et un soutien mutuel en matière de développement durable¹⁵.

Les TIC sont toutefois loin d'être disponibles partout - leur coût, l'infrastructure, l'alimentation en énergie et les liaisons téléphoniques sont autant de facteurs qui font que la fracture numérique est loin d'être réduite. S'il faut certes trouver des moyens innovants pour rendre les TIC de plus en plus facilement accessibles, les anciennes technologies continueront cependant dans de nombreux endroits à toucher un plus vaste public (la radio en est un exemple) et à être plus viables sur la durée. Sans compter que l'importance des savoirs locaux dans le développement durable implique que l'utilisation locale et créatrice des systèmes de technologies de l'information fasse partie d'une EDD

¹⁵ www.smallislandsvoice.org

dynamique - par l'emploi et le partage actifs du savoir, au lieu d'une acceptation passive du savoir d'autrui disponible sur le Web.

6.7 Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation seront essentiels pour vérifier les changements, les différences et l'impact de la Décennie (voir le détail à la section III, sous-section 9).

SECTION III : MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION

7. Le rôle des acteurs locaux et internationaux

L'EDD doit s'appliquer à tous les échelons de la communauté : local, national, régional et mondial car la réalisation du développement durable ne saurait être le fruit d'efforts accomplis à un seul niveau. Il y a imbrication des causes, des effets, des problèmes et des solutions à tous les niveaux. Les conséquences d'un développement durable - et celles d'un développement précaire - sont en fin de compte plus vivement ressenties au niveau local, où les moyens d'existence sont soit améliorés soit réduits selon que les ressources sont soit régénérées, soit épuisées. La situation au plan local conditionne toutefois la situation au niveau mondial en même temps qu'elle en subit les répercussions, car les fortes tensions exercées par la mondialisation, visibles et audibles au niveau mondial, trouvent un écho dans les problèmes auxquels les populations sont confrontées et dans les solutions qu'elles peuvent envisager. L'éducation au service du développement durable doit par conséquent s'enraciner dans la dimension locale - en partant des réalités quotidiennes et en s'y attaquant - tout en inscrivant ces réalités dans un cadre mondial. Là encore, les quatre éléments du développement durable - la société, l'environnement, l'économie et la culture - sont en jeu, aux niveaux local, mondial et à tous les niveaux intermédiaires.

Cette partie traite de la manière dont le calendrier et les activités de la DEDD pourraient être structurés aux plans national, régional et international. Nous ne saurions trop insister sur le fait que l'efficacité de la Décennie sera, en dernier ressort, mesurée à l'ampleur du changement d'attitude et de comportement des communautés et des individus, au plan local. Les initiatives de dimension nationale, régionale et internationale doivent prendre cela en compte : la coopération, les structures, les plans et les activités élaborés aux niveaux supérieurs seront d'autant plus profitables qu'ils auront été conçus à l'appui du niveau local, infranational. Ce ne sont pas le nombre et la nature des actions de coordination et de promotion qui compteront à la fin, mais leur changement des modes de développement privilégiant la durabilité et l'amélioration de la qualité de la vie. Avant de viser le niveau national et au-delà, il importe donc de les situer dans le contexte de l'initiative infranationale, locale.

7.1 Niveau local (infranational)

Le succès de la DEDD se mesurera notamment à la place qui sera faite à l'EDD dans le dialogue sur le développement, au niveau de la communauté. L'existence de réseaux de soutien est indispensable au plan local : ce soutien pourrait être assuré par les systèmes éducatifs, les ONG, les associations communautaires ou bien par des personnes ayant reçu une formation spéciale, au service des autorités nationales. Ces réseaux contribuent à renforcer les compétences des enseignants et leur volonté d'adapter les programmes au cadre éducatif local, les aidant ainsi à surmonter les difficultés rencontrées pour ce faire, s'agissant par exemple d'acquérir de nouvelles connaissances, d'adopter des pratiques pédagogiques novatrices, de coordonner l'organisation des cours, et de faire en sorte que l'école bénéficie du soutien des autorités locales et de la communauté.

Les institutions et les associations locales sont des lieux où l'on peut expérimenter et apprendre les pratiques du développement durable en matière, par exemple, d'utilisation de l'énergie ou du recyclage, mais aussi les valeurs et le genre d'attitudes exigées par le développement durable - comprendre, par exemple, comment ce que je fais affecte autrui, aussi bien mes contemporains que les générations futures, et pourquoi mes actions devraient respecter leurs besoins tout en satisfaisant les miens. Pour ce faire, il faut, dans un premier temps, que diverses institutions, organisations et personnes collaborent et apprennent ce qu'est l'EDD, tant au niveau de l'éducation de base qu'à celui de l'éducation des adultes, afin de recenser les véritables causes des situations de non-viabilité. Une fois les problèmes recensés, il faut que tous s'emploient à les résoudre en mettant concrètement en œuvre les leçons de l'EDD dans le cadre des programmes, politiques et calendriers d'action en matière d'éducation adoptés à l'échelle locale.

Par exemple, l'une des façons de faire progresser l'EDD dans les écoles primaires et secondaires consiste à encourager les liens avec les universités et grandes écoles qui mènent des recherches et dispensent effectivement un enseignement sur le développement durable. Il est également important d'encourager les universités et grandes écoles d'une même zone géographique infranationale à former des consortiums afin de collaborer en matière de recherche, d'enseignement et d'aide aux systèmes scolaires locaux.

Les autorités locales doivent, elles aussi, se voir investies d'un rôle important et actif. En tant que maillon de l'autorité le plus proche de la population, chargées de la mise en œuvre des programmes et des services publics, elles ont un rôle clé dans l'amélioration de la qualité de vie de la population et la réalisation des objectifs du développement durable. L'adhésion aux idéaux de décentralisation et de bonne gouvernance locale viendra renforcer le rôle des autorités locales et de leurs partenaires dans la poursuite de ces objectifs. Même si la technologie et les ressources financières jouent un rôle important dans le développement, en l'absence d'une saine gestion et de moyens de coordination sur place, surtout au niveau local, le développement durable a bien peu de chances de se réaliser.

Les organisations locales, qu'elles soient ancrées dans la communauté ou qu'elles dépendent des autorités locales, peuvent participer de deux façons à la DEDD :

- En intégrant l'EDD dans leurs activités et programmes ordinaires d'éducation. Il faudra pour cela recenser et appliquer, de façon pertinente, des stratégies locales d'apprentissage destinées à toute une gamme de groupes cibles.
- En collaborant avec des groupes et réseaux locaux, constitués de façon officielle ou créés ponctuellement pour satisfaire certains besoins ou profiter de circonstances particulières. Il faudra peut-être pour cela recenser les problèmes locaux de développement durable, intégrer les compétences et les savoirs locaux dans l'EDD et échanger des expériences. Le niveau local est le lieu privilégié où l'on peut apprendre quelles sont les meilleures pratiques en matière de développement durable, les diffuser et les appliquer.

Dans un premier temps, la DEDD fera porter une partie de ses efforts sur le recensement des partenaires locaux possibles - ceci ne peut se faire qu'à l'initiative d'une ou de plusieurs des organisations suivantes : écoles, associations de parents et d'enseignants, groupes de soutien scolaire, cours d'éducation des adultes, d'alphabétisation et d'éducation non formelle, associations culturelles, mouvements de jeunesse, coopératives, associations confessionnelles, groupes d'entraide, comités de développement, administrations locales, organismes élus au plan local et services municipaux.

Il se peut toutefois que certains secteurs marginalisés de la population ne soient pas représentés dans ces groupes : les personnes handicapées, les personnes très pauvres, les nomades et les migrants, les minorités ethniques et linguistiques, les personnes âgées et les malades chroniques sont souvent négligés au point d'en devenir invisibles. Des efforts particuliers et des ressources humaines et matérielles en quantité suffisante seront nécessaires pour garantir que ces personnes participent à l'EDD et qu'elles profitent des avantages et des acquis obtenus par les méthodes du développement durable.

Tableau 3 : Coopération au niveau local pour l'EDD

Institutions et organismes ancrés dans la communauté	Tâches particulières de chacun	Coopération au sein de groupements locaux ad hoc ou constitués
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Écoles, groupes de soutien scolaire, associations culturelles, mouvements de jeunesse, coopératives, associations confessionnelles, groupes d'entraide, comités de développement, autorités locales 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intégrer l'EDD dans les activités et les programmes ordinaires d'éducation ▶ Recenser les groupes marginalisés et entrer en contact avec eux ▶ Définir et mettre en œuvre des stratégies éducatives 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recenser les problèmes locaux de développement durable ▶ Intégrer les compétences et les savoirs locaux dans l'EDD ▶ Échanger des expériences d'EDD et en tirer des enseignements pour améliorer les pratiques

7.2 Niveau national

Dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies portant création de la DEDD, les gouvernements sont invités "à envisager d'inclure, d'ici à 2005, dans leurs stratégies et plans d'action respectifs en matière d'éducation, les mesures permettant de donner effet à la Décennie", en tenant compte du Plan de mise en œuvre actuel. Cet appel souligne clairement l'importance de l'échelon national dans l'établissement des conditions d'une coopération et d'une action efficaces en matière d'EDD et met l'accent sur la **responsabilité des autorités nationales** dans le lancement du processus, qui devrait comporter les actions suivantes :

- consultation et maîtrise du concept global - des programmes d'EDD pour chaque pays seront élaborés au cours de débats sur l'EDD organisés aux plans local et national, y compris avec les ministères compétents, les universités et institutions de recherche, les organisations et les réseaux de la société civile, le parlement, et les acteurs du système éducatif à tous les niveaux ;
- formulation d'une politique fondée sur une large concertation, qui servira de cadre à l'action et à la définition des responsabilités au plan local ;
- collaboration avec les organismes travaillant à la recherche pédagogique, à la réforme et à l'élaboration des programmes et à la formation des maîtres, afin de préciser à quels points du système éducatif les valeurs du développement durable pourront être intégrées.

Il faudra veiller à la **cohérence et à la coordination** de l'ensemble afin de préciser l'engagement attendu des divers acteurs, notamment dans l'élaboration des stratégies nationales et des documents de politique, afin d'éviter tout double emploi, de présenter au public un message cohérent et précis, et de gagner le soutien de tous pour l'action à entreprendre. Cependant, coordination ne devrait pas

signifier prise de contrôle ou simple promulgation de décisions ou de programmes adoptés au sommet. L'EDD doit appartenir à tous les groupes locaux mentionnés dans la partie précédente - les organes gouvernementaux et les autres entités nationales, comme les réseaux d'ONG ou les alliances du secteur privé, doivent considérer leur rôle comme venant en renfort de l'action locale.

Étant donné que la définition de l'éducation dans cette perspective va bien au-delà de l'éducation formelle, des efforts seront nécessaires pour désigner ou créer une **Cellule d'EDD** chargée de stimuler et de coordonner la mise en œuvre de la DEDD dans chacun des pays. Cette unité permanente, restreinte mais dynamique, devrait non pas exécuter les programmes mais agir comme une "étoile en explosion", faisant profiter de son rayonnement un nombre toujours croissant de parties prenantes et facilitant les liens entre elles. Il existe des mécanismes et des processus institutionnels, groupant différents acteurs et secteurs, à l'échelon national (comme le Conseil national du développement durable de Mongolie) et à l'échelon local dans de nombreux pays. Souvent consacrés à la coordination du développement durable, ces mécanismes devraient attribuer la priorité à l'éducation dans leurs agendas et rechercher activement les initiatives qui favorisent la DEDD. L'État peut aussi confier la responsabilité de l'EDD à une agence de supervision et de coordination (Cabinet du premier ministre ou ministre du Plan), de préférence au ministère de l'éducation, afin de veiller à ce que l'approche soit holistique et bien intégrée. Il est possible enfin de créer un organisme spécifique de coordination et de mise en réseau, comme le Conseil japonais pour la DEDD des Nations Unies.

Outre une petite unité permanente, un **Groupe consultatif national pour l'EDD** devrait réunir une ou deux fois par an l'ensemble des parties prenantes pour donner l'impulsion voulue aux stratégies de programmation et de mise en œuvre de la DEDD. Ce Groupe consultatif sera le principal mécanisme d'élaboration des politiques, des messages et des stratégies de sensibilisation à l'EDD, d'échange d'idées et d'informations concernant des initiatives et des expériences spécifiques. Servi par la Cellule d'EDD et se réunissant à dates fixes, le Groupe consultatif sera chargé de :

- discuter et recommander la mise en œuvre de possibles stratégies d'EDD reflétant les expériences et les difficultés locales ;
- servir de forum pour l'échange d'expériences, réussies ou non, en matière d'EDD ;
- veiller à ce que les points de vue pertinents soient tous pris en compte dans la conception des programmes et les activités de la sensibilisation du public ;
- fixer les priorités nationales en matière d'EDD et participer à l'établissement des budgets ;
- intégrer l'EDD dans les politiques éducatives nationales, dans les programmes d'Éducation pour tous et de la Décennie de l'alphabétisation ;
- recenser les besoins de renforcement des capacités et l'acteur le mieux placé pour y répondre ;
- recenser des sujets de recherche sur l'EDD et programmer des projets de recherche en commun ;
- mettre au point des indicateurs pertinents pour l'EDD ;
- coordonner à l'échelon national des campagnes, des manifestations et des conférences en faveur de l'EDD.

Un cadre d'action plus vaste peut faire une réelle différence dans la mobilisation de la volonté, des ressources et des efforts des politiques. Au niveau national, des principes directeurs clairs seront nécessaires pour s'assurer que l'EDD soit intégrée dans les domaines pertinents. Il faudra notamment :

- déterminer les domaines d'action où l'EDD devrait avoir une place explicite ;
- travailler à insérer harmonieusement la conception de l'EDD dans ces domaines ;
- imaginer de nouvelles façons d'assurer la communication et la coopération interministérielles que l'EDD nécessite ;
- suggérer des façons de faire du développement durable l'objectif prioritaire de la politique nationale et d'en promouvoir l'appropriation ;
- identifier les problèmes clés sur lesquels doit porter la recherche nationale afin d'éclaircir un certain nombre de questions cruciales pour l'action des pouvoirs publics.

Le gouvernement doit aussi **mobiliser des ressources financières** auprès des différents ministères, et les répartir dans le cadre du processus budgétaire normal. Les pays bénéficiant d'une assistance internationale devraient inscrire les éléments consacrés à l'EDD dans leurs DSRP et autres arrangements financiers. Du fait que le développement durable est un objectif-clé de la coopération internationale pour le développement, l'EDD devrait tenir une place prépondérante dans les stratégies de développement à long terme et la planification nationale pour le développement.

La **société civile nationale et les organisations et réseaux non gouvernementaux** auront un rôle essentiel à jouer en mettant les associations locales en relation avec les instances de décision, en entreprenant des activités de sensibilisation et de pression et en signalant des expériences restreintes, locales et innovantes à l'attention des autorités nationales et du grand public. Étant donné la diversité et la dispersion des OSC et des ONG, il serait utile de créer un réseau spécifique d'action de la société civile en faveur de l'EDD pour qu'elle puisse s'exprimer haut et fort pendant toute la décennie. Les OSC et les ONG sont de puissants agents, directs et indirects, de l'éducation des communautés.

Les **organisations et les sociétés nationales de médias** doivent être très tôt mises à contribution dans la planification de la DEDD au niveau national où elles aideront, par leur expertise et leurs compétences, à formuler les principaux messages du développement durable et de l'EDD. Il conviendrait de mettre l'accent sur les problèmes critiques sur lesquels les médias peuvent stimuler le débat et informer le grand public.

Le **secteur privé** devrait, lui aussi, être totalement engagé dans les processus nationaux, car le monde des affaires joue un rôle central dans l'EDD de deux manières spécifiques :

- en modifiant les modes de vie, en promouvant la consommation durable et en épousant la cause de la production durable ;
- en livrant du savoir, aussi bien par ses publicités que par sa capacité à éduquer.

Les associations d'entreprises du secteur privé et les chambres de commerce serviront de plates-formes pour recenser les problèmes que leur pose le développement durable et en débattre, et pour concevoir des initiatives d'EDD tant sur le lieu de travail que dans la communauté. Il sera utile de créer une équipe spéciale ou toute autre équipe de ce genre dès le début de la décennie afin d'étudier

les modalités de collaboration du secteur privé à l'action et à la programmation nationale en faveur de l'EDD. Il existe en outre une longue tradition de soutien du secteur privé aux activités éducatives locales, et cette capacité devrait être mise à contribution dans le cadre des initiatives d'EDD.

Le tableau suivant résume la valeur ajoutée que chacun des acteurs nationaux mentionnés ci-dessus peut apporter au processus de la DEDD :

Tableau 4 : Valeur ajoutée à l'EDD par les acteurs au niveau national

Acteurs au niveau national	Tâches particulières à chacun
Gouvernement (ministère de l'éducation, universités, autres ministères et services compétents)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Établir un cadre d'action national pour l'EDD ▶ Budgétiser et mobiliser des ressources ▶ Soutenir les services infranationaux ▶ Sensibiliser le public à l'EDD et au développement durable
ONG, réseaux et alliances d'ONG et de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Établir un lien entre les expériences locales et la prise de décisions au niveau national ▶ Militer et faire campagne en faveur de l'EDD ▶ Faciliter l'échange et le partage d'informations entre leurs membres sur les pratiques et les expériences en matière d'EDD
Groupes et agences de médias	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intégrer la sensibilisation à l'EDD et au développement durable dans les stratégies des médias
Entreprises et associations professionnelles du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recenser les problèmes que pose le développement durable, déterminer les besoins d'apprentissage et y répondre

7.3 Niveau régional

Au niveau régional, la coopération peut s'avérer particulièrement enrichissante et stimulante, car les expériences, en quelque domaine que ce soit, sont souvent suffisamment ressemblantes pour être comparées, tout en étant suffisamment différentes pour ouvrir de nouvelles perspectives et aboutir à de nouvelles idées. Des points communs dans les domaines de l'histoire, de la tradition, de la culture et de la langue ainsi que dans les modes de production et de consommation rendent le partage des expériences pertinent et fécond. En matière de développement durable, la similitude des conditions géographiques et physiques et des milieux renforce la compréhension et l'apprentissage mutuels. Coopération et interaction au niveau régional sont donc souvent plus riches et utiles, car plus directement applicables, qu'au niveau international (où les fonctions sont différentes, voir la partie suivante). La coopération régionale est bien établie dans de nombreux domaines, avec des organisations faitières qui facilitent l'intégration des principes de l'EDD. L'initiative de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe montre comment une stratégie d'EDD peut être mise en place et intégrée dans les cadres existants de coopération (UNECE 2003).

La coopération régionale aura donc pour principale fonction la mise en commun et l'échange d'informations sur les stratégies, les expériences, les problèmes et les progrès réalisés afin que les pays de la région bénéficient d'un soutien mutuel et de permettre à tous les acteurs concernés d'être en contact avec leurs homologues de la région. Le tableau suivant reprend les groupes d'acteurs cités au niveau national et illustre la contribution de leurs groupements régionaux à l'EDD.

Tableau 5 : Les groupements régionaux et leurs fonctions

Acteurs au niveau régional	Tâches particulières de chacun
Organisations intergouvernementales régionales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appuyer la prise de décisions au niveau national ▶ Promouvoir l'échange d'expériences et d'informations
Alliances, associations et réseaux régionaux de la société civile et d'ONG	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir échanges et acquisition de connaissances entre les réseaux et organismes membres
Groupements régionaux de médias	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Établir des stratégies médiatiques communes visant le développement durable et l'EDD
Associations régionales du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir la coopération du secteur privé avec d'autres acteurs de l'EDD
Représentants régionaux d'institutions internationales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tirer de l'expérience transnationale des enseignements et les diffuser ▶ Favoriser les échanges transnationaux en matière d'EDD
Représentants régionaux de la coopération bilatérale	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluer les moyens d'appuyer les initiatives nationales et régionales d'EDD

Il sera utile que, parallèlement aux tâches entreprises au niveau national, les organisations et les groupements ne se contentent pas de coopérer avec leurs homologues des autres pays, mais s'emploient de façon concertée à imprimer un nouvel élan à l'action au niveau régional. Il importe donc de créer à cette fin un mécanisme régional pour l'EDD - nommé ici "comité régional de l'EDD" - qui fournisse toutes les connaissances et le soutien possibles. Il fonctionnerait avec une grande souplesse et ses réunions ne traiteraient que les problèmes d'actualité les plus urgents. Le travail en comité régional consisterait à :

- mettre en commun les principes d'action, les pratiques, les connaissances et les progrès ;
- recenser les problèmes communs ;
- tirer les enseignements des différentes stratégies et méthodes ;
- dégager un consensus sur les problèmes et les efforts régionaux ;
- organiser à l'échelle transnationale la formation et le renforcement des capacités ;
- mesurer et évaluer les efforts et les programmes régionaux ;
- recenser les thèmes de recherche régionale et organiser des programmes de recherche en collaboration.

7.4 Niveau international

La DEDD aura pour principales fonctions, au niveau international, de sensibiliser de manière continue le grand public aux principales questions concernant le développement durable et l'EDD et à l'évolution des priorités dans ce domaine ; à cette fin, elle devra :

- mobiliser la volonté politique et renforcer l'engagement commun ;
- servir de plate-forme internationale permettant de mettre en lumière les problèmes et les progrès de l'EDD et d'assurer le plus grand impact possible aux initiatives dans ce domaine ;
- nouer des partenariats stratégiques internationaux afin de surmonter les difficultés auxquelles se heurte l'EDD pendant la Décennie ;
- mobiliser des ressources pour compléter celles des budgets nationaux ;
- maintenir l'éducation parmi les priorités de la Commission du développement durable ;
- intégrer l'EDD au nombre des questions abordées dans le cadre de l'EPT (Rapport de suivi, Groupe de haut niveau et groupes de travail) ;
- promouvoir l'échange à l'échelle mondiale de données concernant les pratiques, les principes d'action et les progrès accomplis ;
- suivre les progrès de la Décennie.

Au niveau politique, cela se fera au sein de diverses instances qui existent déjà, et dans d'autres qui pourraient être créées à cette fin, par exemple un **Comité interinstitutions pour la DEDD**, réunissant les principales institutions internationales, comme le système des Nations Unies, les banques de développement, l'OCDE, les représentants de groupements régionaux (ASEAN, UA, OEA, SADCC, etc.) ainsi que des ONG et qui, en sus des tâches stratégiques mentionnées ci-dessus, devrait :

- permettre l'échange d'informations concernant leurs programmes et leurs plans afin de promouvoir leur renforcement mutuel et d'éviter les chevauchements et les doubles emplois ;
- harmoniser les approches de l'EDD et les pratiques du développement durable au sein de chaque institution ;
- servir de lieu de rencontre où les institutions pourraient intégrer dans leurs programmes d'EDD les conceptions et les perspectives des autres acteurs internationaux.

Aux plans professionnel et technique, l'élargissement de la coopération et des échanges internationaux entre établissements éducatifs renforcera, lui aussi, l'impact de la DEDD, en créant un "nouvel espace mondial d'apprentissage en matière d'éducation et de durabilité facilitant la coopération et les échanges entre institutions, à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'éducation, dans le monde entier", comme le suggérait la Déclaration d'Ubuntu adoptée dans le cadre du SMDD en 2002, et qui spécifiait par ailleurs ce qui suit :

Un tel espace doit être créé à partir de réseaux internationaux d'institutions et de l'établissement de centres régionaux d'excellence regroupant des universités, des écoles d'ingénieurs, des collèges et des écoles primaires.

Les partenariats avec le secteur privé à l'échelle internationale sont de plus en plus à l'ordre du jour aux termes du Pacte mondial (voir chapitre 4.3). Ces partenariats peuvent contribuer à la sensibilisation du public et à la formation du personnel. Le dialogue entre le secteur privé,

l'UNESCO et d'autres institutions internationales peut notamment porter sur l'établissement de normes de production et de consommation, ainsi que d'indicateurs de performance dans l'optique du développement durable, que le secteur privé pourrait adopter comme référence de qualité.

Le tableau suivant résume le rôle des divers types d'acteurs internationaux.

Tableau 6 : Coopération internationale : résumé

Acteurs au niveau international	Rôles et fonctions
Organisations intergouvernementales (système des Nations Unies et autres)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir l'EDD et intégrer sa planification dans les plans de travail et les initiatives pertinentes ▶ Faciliter l'organisation de réunions internationales et régionales et y participer
UNESCO (chef de file pour la Décennie)	▶ (Voir ci-dessous)
Société civile et réseaux d'ONG	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir les échanges et l'apprentissage interrégionaux ▶ Informer les membres des faits nouveaux en matière d'EDD ▶ Faire campagne auprès des organismes internationaux
Organismes bilatéraux	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intégrer l'EDD dans les programmes et les budgets ▶ Promouvoir la recherche en matière d'EDD
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sensibilisation du public ▶ Élaboration de normes et d'indicateurs

L'éducation est citée comme thème transversal dans les travaux de la Commission du développement durable (CDD) et elle figure, à ce titre, à l'ordre du jour provisoire de chacune des prochaines sessions de la CDD. Ce n'est pas, cependant, l'un des thèmes principaux que la CDD traitera dans les dix prochaines années. Les multiples liens de l'éducation avec les autres éléments du développement durable et le rôle prépondérant qu'elle joue dans la sensibilisation du grand public justifient la création d'une sous-commission de la CDD chargée de l'EDD qui, en tant qu'instance de haut niveau, assurerait un suivi efficace, renforcerait la coopération internationale et dresserait l'état de la mise en œuvre de la Décennie dans tous les États membres.

Certaines institutions des Nations Unies mettent en œuvre des initiatives ou des programmes qui appuient la DEDD et en feront partie :

- L'importance centrale de l'éducation des filles en vue du développement tient notamment à ses conséquences en termes de chances de survie, d'éducation et de bien-être de la prochaine génération. L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (**UNGEI**) coordonnée par l'UNICEF réunit un large éventail de partenaires internationaux dans les efforts visant à atteindre les objectifs de l'EPT concernant l'égalité des sexes dans l'éducation (d'ici à 2005) et l'égalité des sexes en général (d'ici à 2015). La combinaison des actions menées dans le cadre de l'UNGEI et de la Décennie des Nations Unies pour

l'alphabétisation apportera une contribution cruciale à la panoplie des efforts en faveur de l'EDD. À l'inverse, sous l'impulsion de la DEDD, les questions de développement durable se verront accorder une accrue dans le discours et les initiatives de l'UNGEI.

- Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (**PNUE**) sera un partenaire privilégié pour la définition et la promotion des perspectives environnementales de l'EDD et pour coordonner les campagnes en faveur de l'environnement. Il est également bien placé pour prendre contact avec les réseaux et les alliances d'organisations environnementales à tous les niveaux et renforcer leur rôle dans l'éducation. Sous la bannière de l'"Environnement au service du développement", l'ensemble des initiatives actuelles du PNUE en matière d'éducation devrait faire partie de l'effort de la Décennie et, dans la mesure du possible, s'élargir afin de faire place aux perspectives du développement durable.
- Le programme de l'ONU - **HABITAT** intitulé "Meilleures pratiques et programme de leadership local (BLP)" est un réseau mondial d'institutions qui assure la collecte et l'échange d'informations sur les approches efficaces du développement durable. À ce jour, ce réseau mondial applique les enseignements tirés du recensement de plus de 1.600 stratégies et pratiques mises en œuvre dans 140 pays, qui constitue un inventaire empirique unique en son genre de la façon dont des villes et des communautés partout dans le monde participent à la réalisation des OMD. HABITAT a recensé quelque 300 pratiques - bonnes ou excellentes - en matière d'éducation. Le programme BLP promeut la coordination au plan mondial et la satisfaction des demandes d'information :
 - Il assure le suivi et l'évaluation systématiques des tendances et des pratiques ainsi que l'échange des enseignements qui en sont tirés.
 - Il met au point de nouveaux outils d'apprentissage, le transfert de méthodologies et l'information des décideurs à tous les niveaux.
 - Il assure la diffusion mondiale, par sa page d'accueil, de la base de données des meilleures pratiques, des études de cas et des livres sur les meilleures pratiques, des outils et des méthodes de transfert, et il encourage et facilite les transferts de meilleures pratiques à l'intérieur des régions et entre régions.

En qualité d'institution désignée par l'Assemblée générale pour coordonner la Décennie, **l'UNESCO** est chargée spécifiquement de veiller à ce que l'énergie et le dynamisme internationaux se maintiennent sans fléchir pendant les dix années. L'UNESCO est déjà responsable de la coordination et de la réalisation des objectifs en matière d'EPT du Cadre d'action de Dakar, et de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. C'est dire si elle est bien placée pour faire en sorte que, grâce à des partenariats cohérents et des efforts concertés et ciblés dans le cadre de la DEDD, on progresse également dans la réalisation d'autres programmes internationaux apparentés. Le rôle de coordination de l'UNESCO découlera des stratégies, des résultats escomptés et des indicateurs d'évaluation de la DEDD décrits dans le présent plan. En concertation avec les agences des Nations Unies, avec d'autres organismes internationaux et avec ses États membres, l'UNESCO établira des partenariats stratégiques et ciblés favorisant la programmation, l'application et l'évaluation intégrées. Pour renforcer ses activités de sensibilisation, un partenariat permanent avec une agence internationale de médias ou de radiotélédiffusion permettra de diffuser régulièrement les principes et les pratiques de la Décennie.

La nécessité de faire en sorte que la Décennie bénéficie d'un consensus et d'un engagement sans failles au plan international justifie l'établissement d'un espace multilatéral de collaboration ouvert à

tous. **Un Comité interinstitutions pour la DEDD** de composition variable et aux méthodes de travail souples réunira régulièrement, probablement une fois par an, tous les groupes de parties prenantes pour une consultation et une mise au point. Préciser le rôle de la fonction de coordination attendue de l'UNESCO constituera l'un des points à l'ordre du jour de la première réunion de ce Comité.

Afin de renforcer l'image internationale de la DEDD et d'assurer une bonne visibilité et publicité aux questions d'EDD, les pays, s'ils le désirent, pourraient désigner des "**défenseurs de l'EDD**" choisis parmi d'éminentes personnalités de différents horizons - politiques, sportifs, professionnels des médias, jeunes, universitaires et éducateurs, par exemple, dont l'engagement, le mode de vie et les qualités personnelles illustreraient les idéaux du développement durable et de l'EDD. Leur passion pour le développement durable encouragera la libre circulation d'idées, transcendera la bureaucratie nationale et internationale et fera progresser la Décennie dans la transparence et l'énergie.

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des groupes et des organismes proposés qui, à chaque niveau, donneront son essor à la Décennie et en assureront la cohérence :

Tableau 7 : Vue d'ensemble des groupes et organismes de l'EDD

Niveau	Groupes	Principales tâches
Niveau local (infranational)	Consultation des acteurs	Recenser les problèmes, intégrer dans l'EDD les compétences et les savoirs locaux et échanger les expériences
Niveau national	Cellule d'EDD	Motiver, faciliter les contacts, coordonner
	Groupe consultatif pour l'EDD	Réunir les acteurs pour qu'ils fassent des suggestions, échantent des idées, débattent et établissent des programmes
Niveau régional	Comité de l'EDD	Dégager des accords, développer l'entraide, planifier des activités de recherche conjointes
Niveau international	UNESCO	Motiver, faciliter les contacts, coordonner et suivre les progrès
	Comité interinstitutions pour la DEDD	Promouvoir la volonté politique, recenser les grandes priorités au plan mondial, faciliter les échanges, les consultations et faire le point

8. Résultats

Les résultats de la DEDD se manifesteront dans la vie de milliers de communautés et de millions d'individus à mesure que les attitudes et les valeurs nouvelles inspireront des décisions et des actes faisant du développement durable un idéal plus accessible. À l'appui de ce but concret, les résultats de la DEDD procéderont de ses objectifs et seront à la mesure de ce qu'on aura pu lui consacrer comme énergies et comme apports du genre de ceux qui ont été indiqués dans ce projet de plan. Les résultats escomptés, qui se situent à un niveau très élevé, devront se voir donner une forme plus précise dans chaque contexte - national et local. Le tableau ci-après présente les résultats en regard des objectifs, comme point de départ de ce processus.

Tableau 8 : Résultats escomptés de la DEDD

Objectif	Résultats escomptés
1. Faire davantage ressortir le rôle central de l'éducation et de l'apprentissage dans la recherche en commun du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intégration des composantes éducatives dans les plans de développement durable ▶ Évaluation de la nécessité et du rôle de l'EDD dans toute la planification du développement
2. Faciliter les liens et la mise en réseau, l'échange et l'interaction entre acteurs de l'EDD	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Par des consultations et des réunions de toutes sortes et à tous les niveaux - <ul style="list-style-type: none"> ▶ un consensus de plus en plus large sur l'importance stratégique de l'EDD ▶ des progrès dans la coopération et le renforcement mutuel des initiatives d'EDD
3. Offrir un espace et une occasion d'affiner et promouvoir la vision commune du développement durable et la transition qui y mène - par toutes les formes d'apprentissage et de sensibilisation du public	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vaste prise de conscience dans le public de la nature et des principes du développement durable ▶ Présence régulière et substantielle des médias sur les questions de développement durable
4. Promouvoir une amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'éducation au service du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le développement durable forme la trame des efforts d'EPT visant à rehausser la qualité de l'éducation ▶ Adoption de plus en plus fréquente des démarches propres à l'EDD dans les situations d'apprentissage de toutes sortes
5. Élaborer des stratégies à tous les niveaux pour renforcer les capacités d'EDD	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intégration de l'EDD à la formation des éducateurs ▶ Des matériels et des modes de qualité pour l'EDD ▶ Les capacités de gestion voulues pour assurer l'EDD

De plus, en écho aux valeurs que l'EDD devrait promouvoir, les résultats potentiels de ce type d'apprentissage sur le plan des comportements seraient les suivants :

- le respect des autres, qu'ils appartiennent à la génération actuelle ou aux générations futures, reconnaissant leur droit à une vie de qualité et à un partage équitable des ressources mondiales ;
- le respect de la nature, fondé sur la compréhension de son mode de fonctionnement, de la manière dont nous pouvons gérer ses ressources et des effets désastreux d'une absence de respect à son égard ;
- l'aptitude à faire des choix et à prendre des décisions, individuellement et collectivement, qui tiennent compte de l'avenir à long terme en ce qui concerne l'équité sociale, la viabilité écologique et le progrès économique ;

- la formation d'individus conscients et engagés ayant une perspective mondiale mais capables aussi d'envisager des futurs différents et de créer le changement au sein de leur propre société ;
- la capacité de collaborer avec d'autres pour provoquer un changement structurel ou institutionnel dans la société, afin que les efforts puissent être intégrés au courant dominant. Il faut que l'EDD aille au-delà de l'épanouissement personnel pour favoriser un changement structurel au sein de la société.

9. Suivi et évaluation

Une initiative d'aussi longue durée et aussi complexe qu'une Décennie doit mettre en place dès le départ des processus adéquats de suivi et d'évaluation - faute de quoi, il sera impossible de savoir si la Décennie change quelque chose, et quoi. L'un des aspects essentiels du suivi et de l'évaluation consistera à dégager des indicateurs adéquats, pertinents et mesurables à tous les échelons - local, national, régional et international - et pour chaque initiative et programme. Étant donné la place de premier plan que la Décennie fait à la coopération, en intégrant les préoccupations d'EDD dans les alliances et les réseaux existants et en en créant de nouveaux, chacun des groupes devrait se fixer ses propres objectifs, résultats et indicateurs dans le cadre de la Décennie. Ainsi, le suivi et l'évaluation s'effectueront à plusieurs niveaux et feront partie intégrante des lignes de force et orientations nouvelles que la Décennie pourrait promouvoir. Leurs résultats serviront à juger de la valeur des programmes et à les réorienter en cours de route pour leur assurer une pertinence et une efficacité sans failles. À des fins de mobilisation et pour faire connaître les progrès de la DEDD, un rapport s'adressant à un large public devrait paraître tous les deux ans.

Des méthodes d'évaluation qualitatives devront venir s'ajouter aux méthodes quantitatives pour cerner certains aspects de la Décennie tels que l'adoption de valeurs et les changements de comportement, que les chiffres seuls ne suffisent pas à bien décrire. En ce qui concerne les démarches quantitatives, on peut recueillir des données très variées. Le tableau ci-après donne la liste des résultats de la Décennie indiqués dans la section précédente et présente des indicateurs potentiels et des types de données sur lesquels pourrait s'appuyer leur vérification. Il convient de souligner, une fois de plus, que ce tableau n'est qu'un point de départ et que chaque initiative, à tous les niveaux, devra être dotée de sa propre liste de résultats et d'indicateurs.

Tableau 9 : Suivi et évaluation - indicateurs et données

Résultats escomptés	Indicateurs potentiels	Données utiles à la vérification
▶ Intégration des composantes éducatives dans les plans de développement durable	Inscription de l'éducation à l'ordre du jour des réunions de la CDD et des réunions régionales, nationales et locales sur le développement durable	Fréquence du thème de l'EDD dans les actes, les comptes rendus et autres produits de réunions
▶ Évaluation de la nécessité de l'EDD et de son rôle dans toute la planification du développement	Prise en compte de l'EDD dans les DSRP, les plans régionaux (le NEPAD par exemple) et les cycles de planification nationaux	Nombre de DSRP ayant un volet EDD, nombre de sections consacrées à l'EDD dans les documents de planification du développement

▶ Élargissement du consensus sur l'importance stratégique de l'EDD	Intégration de l'EDD dans les structures et plans des ministères de l'éducation et dans les actions des OSC et des ONG	Nombre de pays, d'OSC et d'ONG prévoyant dans leurs programmes des dispositions concernant spécifiquement l'EDD
▶ Progrès de la coopération et du renforcement mutuel entre initiatives d'EDD	Création de réseaux et d'alliances d'EDD Programmation conjointe entre les pouvoirs publics, la société civile et les ONG à tous les niveaux	Nombre et composition de réseaux et alliances d'EDD Nombre d'initiatives conjointes et nombre d'organismes qui y participent
▶ Sensibilisation générale du public à la nature et aux principes du développement durable	Participation de la population aux manifestations, campagnes et grands débats consacrés au développement durable Participation à des actions pratiques locales de développement durable	Ampleur des réactions spontanées du public aux questions de développement durable Nombre d'actions et niveaux de participation
▶ Présence régulière et substantielle des médias sur les questions de développement durable	Traitement du développement durable et de l'EDD à la télévision, à la radio et dans la presse	Nombre de rapports, éditoriaux et articles sur le développement durable
▶ Le fil du développement durable forme la trame des efforts d'EPT visant à rehausser la qualité de l'éducation	Recours aux thèmes du développement durable dans l'éducation de base Le développement durable, indicateur clé du suivi de l'EPT	Nombre de pays ayant intégré le développement durable dans les programmes d'éducation de base Suivi régulier du développement durable dans les rapports nationaux et internationaux sur l'EPT
▶ Adoption de plus en plus fréquente de la démarche spécifique de l'EDD dans les situations d'apprentissage de toutes sortes	Modélisation des processus d'apprentissage du développement durable, dans des cadres formels et non formels	Nombre d'écoles et de programmes non formels établissant des modèles des démarches du développement durable
▶ L'EDD comme composante de la formation des éducateurs	Intégration des principes du développement durable dans la formation des enseignants et des éducateurs/facilitateurs	Nombre de cours de formation pédagogique intégrant le thème du développement durable ; nombre d'éducateurs/facilitateurs de l'éducation non formelle faisant appel aux démarches du développement durable

▶ Matériels et méthodes de qualité pour l'EDD	Matériels imprimés, électroniques et audiovisuels pertinents, stimulants et pratiques disponibles en situation d'apprentissage et en usage	Nombre de matériels, distribution et taux d'adoption
	Méthodes d'apprentissage et d'enseignement reprenant les principes du développement durable et les présentant sous forme de modèles	Nombre d'écoles adoptant les principes du développement durable ; nombre de cours de formation à l'intention d'enseignants ou d'éducateurs en exercice
▶ Capacités de gestion voulues pour assurer l'EDD	L'EDD intégrée dans la formation à la gestion de l'éducation (directeurs, inspecteurs, administrateurs, planificateurs, etc.)	Nombre de gestionnaires formés ; nombre d'établissements éducatifs pratiquant les démarches du développement durable

Pour l'analyse qualitative, les démarches ethnographiques permettront de voir de près si certaines communautés ont modifié leurs comportements, pris conscience des valeurs du développement durable et adopté des pratiques nouvelles. Des études longitudinales ainsi que des études et analyses ethnographiques à l'échelle de toute une communauté fourniront des données et montreront les multiples liens existant dans la vie des gens entre les changements, les valeurs, les pratiques, et les rapports que le développement durable implique. Il importera de déterminer dès le début de la Décennie les lieux à retenir pour les études longitudinales, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, et les divers types d'actions d'EDD considérés - enseignement scolaire, campagnes auprès du public et démarches non formelles.

Au niveau international, il appartiendra à l'Organisation chef de file, l'UNESCO, de créer une base de données d'indicateurs et de moyens de vérification et de travailler avec les différents pays pour accroître leur capacité de mener des opérations sérieuses de suivi et d'évaluation. Ce faisant, l'UNESCO travaillera en étroite collaboration avec d'autres initiatives internationales de suivi, comme le Rapport mondial de suivi sur l'EPT, les actions de suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et le suivi permanent des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

SECTION IV : PROGRAMMER LA DÉCENNIE

10. Ressources

La DEDD est une initiative des États membres des Nations Unies et, à ce titre, elle sera mise en œuvre aussi bien dans les États membres qu'au niveau international. Il s'agit de créer une dynamique internationale propre à stimuler l'intérêt et l'action aux niveaux national et local, ceux où son impact doit en fin de compte se faire sentir. Il faudra donc disposer de ressources humaines et matérielles correspondant au rôle à jouer à chaque niveau. Dans bien des cas, il suffira de renforcer ou de réorienter les travaux en cours à l'aide des ressources existantes. Au plan national, les ressources seront dégagées sur les budgets ordinaires ou par d'autres mécanismes de financement (comme l'aide au développement), moyennant les ajustements de priorités indiqués ici. Aux niveaux régional et international, les programmes existants pourront être réorientés dans le sens de l'EDD,

au sein des organismes des Nations Unies en particulier. À tous les niveaux, un modeste supplément de ressources - tant humaines que matérielles - sera nécessaire en vue de garantir le supplément d'énergie requis pour promouvoir, faciliter et coordonner la Décennie.

- Au niveau national, des ressources sont déjà disponibles dans le cadre des programmes et projets existants ; il reste à s'assurer un complément de personnel et de fonds pour la Cellule d'EDD et son travail de sensibilisation.
- Au niveau régional, des ressources sont peut-être déjà disponibles pour des échanges dans le cadre des réseaux universitaires et des manifestations de l'EPT, mais des ressources supplémentaires seront nécessaires pour financer les travaux d'un comité de l'EDD, ainsi que les activités de renforcement des capacités.
- Au niveau international, l'UNESCO fournit du personnel et un soutien financier pour la coordination de la Décennie, ainsi qu'une équipe spéciale intersectorielle de l'EDD, et finance des programmes ayant un rapport avec l'EDD. Les autres organismes des Nations Unies intégreront l'EDD dans leurs budgets et programmes existants. Un complément de ressources sera nécessaire au plan international pour faciliter l'interaction recherchée entre les acteurs au sein du Comité interinstitutions de la DEDD qu'il est envisagé de créer.

11. Calendrier

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu du calendrier des activités et manifestations de la DEDD. Les cinq premières années sont présentées de façon assez détaillée car, d'une part, un certain nombre d'actions doivent démarrer dès le début de la Décennie pour se poursuivre tout au long de la période de dix ans et, d'autre part, les activités et manifestations de la seconde moitié de la Décennie dépendront dans une large mesure de ce qui se sera passé (ou ne se sera pas passé) pendant la première moitié. Ces tableaux ne présentent donc que les principales activités ou manifestations proposées pour la période 2010-2014.

Le calendrier est organisé autour de cinq pôles d'activité, qui devraient être les éléments moteurs de la Décennie. Ils correspondent assez fidèlement aux stratégies de la Décennie (voir plus haut la sous-section 6) et consacrent l'utilisation des TIC comme partie intégrante de bon nombre des activités présentées :

- Mobilisation et élaboration d'une vision commune
- Partenariats et réseaux
- Renforcement des capacités et formation
- Recherche et innovation
- Suivi et évaluation.

Afin de préserver la visibilité et le dynamisme tout au long de la Décennie, un thème particulier devrait être choisi pour chacune des années, autour duquel des manifestations pourront être organisées à différents niveaux. Ces thèmes pourraient être les suivants :

- La consommation durable
- La diversité culturelle
- La santé et la qualité de la vie
- L'eau et l'énergie
- Les réserves de biosphère comme lieux d'apprentissage
- Les sites du patrimoine mondial comme lieux d'apprentissage
- L'EDD dans la société du savoir
- La participation citoyenne et la bonne gouvernance
- La réduction de la pauvreté et les projets de développement durable
- L'éthique et la justice entre les générations.

Le lancement de manifestations à l'échelon national, régional ou international devrait illustrer les objectifs de la Décennie car celles-ci devraient constituer en elles-mêmes des opérations d'apprentissage telles qu'une assemblée internationale d'éducateurs, de représentants des jeunes et des enfants et de dirigeants de communautés ou que les activités pratiques d'apprentissage par la pratique, qui traitent le développement durable dans le cadre local.

Il sera important d'établir un cycle régulier de consultations locales, nationales, régionales et internationales. Il est envisagé de constituer ces groupes en 2005 et 2006, pour faire commencer le cycle en 2007. Voici un exemple d'échelonnement annuel possible :

Tableau 10 : Proposition de cycle annuel pour les réunions d'EDD

Mois	Novembre	Février	Juin	Septembre
Réunion	Consultations d'acteurs infranationaux/locaux	Groupes consultatifs nationaux de l'EDD	Comités régionaux de l'EDD	Comité interinstitutions de la DEDD

Le calendrier propose une réunion internationale d'examen de la DEDD à mi-parcours (au bout de cinq ans, soit en 2010) pour faire le point et une conférence internationale immédiatement après la fin de la Décennie (au début de 2015), qui disposera des données et rapports issus des conférences nationales et régionales, ainsi que du rapport d'évaluation de l'ensemble de la DEDD.

Tableau 11 : Calendrier pour la première moitié de la Décennie

	(2004)	2005		2006		2007		2008		2009	
Mobilisation et élaboration d'une vision commune	Lancement du site Web de la DEDD ; concours de slogan (pour les jeunes)	Lancement de la DEDD au niveau international et dans les différents pays									
		Thème du DD dans la semaine mondiale de l'EPT (avril)	Mise en place du réseau de médias et élaboration du plan de couverture médiatique à l'échelon national								
	Établissement et diffusion d'un calendrier des activités de la DEDD à tous les niveaux										
Partenariats et réseaux		Mise en place des groupes consultatifs nationaux de l'EDD Les autorités nationales accueillent des consultations d'acteurs aux niveaux infranational et local				Groupe consultatif national de l'EDD	Consultations d'acteurs aux niveaux infranational/local	Groupe consultatif national de l'EDD	Consultations d'acteurs aux niveaux infranational/local	Groupe consultatif national de l'EDD	Consultations d'acteurs aux niveaux infranational/local
		Mise en place de cellules nationales de l'EDD									
			Mise en place des comités régionaux de l'EDD				Comités régionaux de l'EDD		Comités régionaux de l'EDD		Comités régionaux de l'EDD
	Formation du Comité interinstitutions de la DEDD		Comité inter-institutions de la DEDD		Comité inter-institutions de la DEDD		Comité inter-institutions de la DEDD		Comité interinstitutions de la DEDD		Comité interinstitutions de la DEDD
	Groupe de haut niveau (GHN) 4 de l'EPT	CDD 13 Groupe de travail 6 de l'EPT	GHN 5 de l'EPT	CDD 14 Groupe de travail 7 de l'EPT	GHN 6 de l'EPT	CDD 15 Groupe de travail 8 de l'EPT	GHN 7 de l'EPT	CDD 16 Groupe de travail 9 de l'EPT	GHN 8 de l'EPT	CDD 17 Groupe de travail 10 de l'EPT	GHN 9 de l'EPT
			Consultation internationale d'experts (pour préparer la Conférence intergouvernementale de 2007)				Conférence intergouvernementale (30 ans après Tbilissi)				

	(2004)	2005	2006	2007	2008	2009	
Renforcement des capacités et formation	L'UNESCO conduit des ateliers régionaux/ sous-régionaux de sensibilisation à la DEDD et de mobilisation d'engagements aux niveaux régional et national pour la programmation d'activités dans le cadre de la Décennie	Série d'ateliers - régionaux ou nationaux suivant les négociations entre l'UNESCO et les États membres - sur les thèmes suivants : communication et sensibilisation ; gestion et évaluation de la planification ; formation initiale et perfectionnement des éducateurs ; outils d'analyse ; contenus et matériels didactiques ; méthodes d'enseignement (voir la sous-section 6.4)					
	L'UNESCO définit et diffuse des principes directeurs et un dossier multimédia à l'appui de la planification et du lancement des programmes et activités de la DEDD au niveau national						
Recherche et innovation		Études de base aux fins de l'évaluation d'impact longitudinale					
		Conférences régionales sur les sujets de recherche relatifs à l'EDD		Lancement de projets régionaux de recherche en coopération			
		Élaboration et publication de scénarios d'EDD					
Suivi et évaluation		Élaboration d'indicateurs aux niveaux national et infranational	Suivi permanent au plan national avec réunion d'examen annuelle				
		Mise en place de mécanismes de suivi et de collecte de données au niveau national					
		L'UNESCO établit des indicateurs et une base de données pour suivre les progrès de la DEDD au niveau international					

Note : Nombre de manifestations, réunions et activités se poursuivront dans la seconde partie de la Décennie, et d'autres seront décidées plus tard. On suppose ici que les réunions prévues régulièrement aux différents niveaux - comme les consultations nationales et les réunions internationales - continueront dans les mêmes conditions. C'est pourquoi le tableau qui suit, pour la seconde moitié de la Décennie, ne présente que les manifestations qui devraient être programmées dès le début.

Manifestations spéciales de la seconde moitié de la Décennie

	2010	2011	2012	2013	2014	(2015)
	Conférences régionales à mi-parcours			Évaluation de la DEDD au niveau national		
		Examen international de la DEDD à mi-parcours			Évaluation de la DEDD aux niveaux régional et international	Conférence internationale de la fin de la Décennie

RÉFÉRENCES

- Garfinkle, K.P. 2001. Global Educational Agendas, Localized Initiatives: A Comparative Analysis of Watershed Education in the Global Rivers Environmental Education Network in Australia, South Africa and the United States. *Monograph in partial fulfilment of Masters of Education*, School of Education, Stanford University, Stanford, California.
- Hill, Stuart B., Steve Wilson and Kevin Watson. 2003. "Learning Ecology - a new approach to learning and transforming ecological consciousness: experiences from social ecology in Australia" in O'Sullivan, Edmund and Marilyn Taylor (dir. publ.). 2003. *Transforming Practices: learning towards ecological consciousness*. New York, Palgrave Press.
- Scott, William and Stephen Gough. 2003. *Sustainable Development and Learning: framing the issues*. Londres : RoutledgeFalmer.
- CEE/NU (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe). 2003. *Projet de stratégie de l'éducation au service du développement durable de la CEE*. CEP/AC.13/2004/3.
- UNESCO. 2003. *Le saut dans l'égalité. Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003/4*. Paris, UNESCO.

APPENDICE

Principes applicables à la mise en œuvre de la DEDD à l'échelon national

À l'échelon national, la mise en œuvre de la DEDD est avant tout un processus de collaboration entre tous les acteurs. Les séries de questions énoncées ci-dessous offrent un cadre pour démarrer ce processus - ils n'ont évidemment qu'une valeur indicative étant donné la grande diversité des situations nationales. Ces questions sont présentées dans l'ordre du plan lui-même et sont destinées à déboucher sur des actions concrètes.

Lancer le partenariat et l'action

- Décider qui sont les acteurs et engager les premières consultations.
- Désigner à l'échelon national l'organisme regroupant de multiples acteurs qui se chargera de coordonner la promotion et la facilitation de la DEDD et d'en assurer la liaison avec le processus de l'EPT.
- Évaluer les besoins financiers de la mise en œuvre de l'EDD pendant la décennie et recenser les sources de financement, y compris parmi les programmes et fonds existants.
- Organiser des consultations sur l'élaboration d'un plan pour la DEDD ou le renforcement des plans éducatifs existants en vue de concrétiser l'engagement en faveur de l'EDD, notamment en précisant quels sont les problèmes nationaux essentiels en matière de développement durable et les messages essentiels pour sensibiliser le public et fixer les objectifs nationaux de la DEDD.
- Établir un plan de communication et de mobilisation tenant compte de la diversité et la nature des publics visés.
- Faire une étude de base pour établir dans quelle mesure l'EDD est déjà intégrée aux actions éducatives, ce que sont ces actions et où elles se situent.
- Examiner le cadre juridique et institutionnel national, et notamment évaluer comment les structures et le fonctionnement de la gouvernance locale faciliteront ou entraveront une large participation à la programmation et à la mise en œuvre à ce niveau.
- Définir un cadre aux fins de la coopération, dans toutes les administrations, avec la société civile, le secteur privé et les ONG - aux niveaux national et local.

Mettre en œuvre l'EDD

- Établir des plans de travail applicables en permanence pour promouvoir la sensibilisation et la participation du public : messages, médias, matériels.
- Lancer une campagne de sensibilisation du public et faciliter un apport régulier aux médias sur les questions touchant la DEDD.

- Lancer l'élaboration de scénarios, en en esquissant un certain nombre indiquant à quoi ressemblerait une EDD de qualité, dans différents types d'écoles par exemple, dans les cercles d'apprentissage des adultes, dans toute une gamme de programmes de développement, dans des milieux géographiques et socioculturels différents, dans le cadre de sujets variés. Ces scénarios nourriront les discussions qui se tiendront au plan local pour déterminer comment concrétiser l'EDD.
- Examiner et adapter la formation initiale et en cours d'emploi des éducateurs, des facilitateurs et des enseignants pour y introduire les démarches de l'EDD.
- Examiner et adapter les programmes d'études des écoles et des cadres non formels pour y introduire les démarches de l'EDD.
- Offrir aux groupes non formels locaux un cadre dans lequel combiner l'apprentissage et l'application pratique du développement durable.
- Lancer la planification au niveau municipal ou départemental en prévoyant la possibilité de mettre sur pied certains projets de démonstration. Ceux-ci viseront à permettre aux citoyens d'apprendre en s'initiant à de bonnes pratiques et d'adopter ainsi des modes de vie plus viables sur la durée. Ces projets seraient donc d'une durée limitée et auraient des objectifs très précis : nombre des particuliers, des entreprises et des ménages qui y participeraient et dates cibles. Ils pourraient comprendre, par exemple :
- Opérations de nettoyage, aménagement d'espaces verts, amélioration et préservation de l'environnement pour la faune sauvage, préservation des quartiers anciens des villes, protection du patrimoine culturel et ainsi de suite, autant d'actions menées par des groupes de citoyens et d'entreprises, chacun dans sa propre localité.
- Actions de promotion des énergies propres, réutilisation et recyclage des produits, protection de la biodiversité, promotion de l'éducation relative à l'environnement, etc., menées par des groupes de citoyens conscients de l'importance et de l'impact de leurs activités sur des espaces géographiques plus vastes, et finalement sur l'environnement planétaire.
- Activités de gestion de l'environnement consistant, par exemple, à réduire la production de déchets portant atteinte à l'environnement de la part des particuliers, des ménages et des entreprises, menées par ceux-là mêmes qui sont à l'origine de ces déchets.

Évaluer l'EDD

- En collaboration avec les groupes d'acteurs, déterminer quels sont les aspects de la DEDD qui devraient être suivis et comment analyser et exploiter l'information ainsi obtenue.
- Mettre en place des indicateurs mesurables et des processus de suivi, à partir des objectifs de la DEDD établis à l'échelon national.

Dresser un plan détaillé indiquant les données à recueillir aux échelons national et local, les personnes qui seront chargées de les recueillir et de les collationner, les dates auxquelles elles le feront et qui assurera la transmission et les réponses à l'ONU.